

INF' Ohey



Périodique communal - Juillet 2018



RENSEIGNEMENTS UTILES

COMPOSITION DU COLLÈGE COMMUNAL

Christophe GILON - Bourgmestre

Rue Pourri-Pont, 276A - 5351 HAILLOT
0472/83 61 42
christophe.gilon@ohey.be

René Hubrechts - Premier Échevin

Chemin de Dinant, 29C - 5351 HAILLOT
0478/70 81 28
rene.hubrechts@ohey.be

Freddy Lixon - Deuxième Échevin

Rue des Essarts, 185/A - 5351 HAILLOT
0477/45 49 92
freddy.lixon@ohey.be

Françoise Ansay - Troisième Échevine

Rue Marteau, 259-3 - 5350 OHEY
0478/22 80 60
francoise.ansay@ohey.be

Dany Dubois, Quatrième Échevin et Président du CPAS

Rue Eugène Ronveaux, 236 - 5350 OHEY
0477/66 22 51
dany.dubois@ohey.be

État civil, Population, Police, Personnel, Télécoms, Cimetière, Agriculture, Sécurité, Bien-être animal (stérilisation des chats errants...), Mouvements patriotiques, Culte, Économie (Emploi et PME), Enseignement, Embellissement de la commune et Tourisme, Ale Titres- Services.

Finances, Infrastructures et bâtiments publics, Travaux Subsidiés, Information citoyenne, Patrimoine.

Travaux (éclairage public, électricité, déneigement...), Égouttage, Cours d'eau, Jeunesse, Sports et loisirs, Mouvements associatifs, Culture.

Aménagement du territoire, Urbanisme, Développement rural, Logement, Environnement, Mobilité, Énergie, Forêts, Alimentation, Solidarité internationale et Égalité des chances.

CPAS et affaires sociales, Aînés, Personnes handicapées, Pension, Petite enfance.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Tél. : 085/61 12 31 - Fax : 085/61 31 28
Directeur Général : François Migeotte
Bureaux ouverts au public
Lun. à vend. : 8 - 12 h + Merc. : 13 - 16 h
Sam. : 9 - 12 h
Urbanisme : idem sauf le samedi

Services

État Civil : 085/82 44 55
Population : 085/82 44 54
Comptabilité : 085/82 44 59
Secrétariat du Bourgmestre : 085/82 44 52
Cartes d'identité : 085/82 44 51
Urbanisme Environnement : 085/82 44 57
085/82 44 56

A.L.E.

Madame Fabienne Richard
Tél. : 085/82 44 60

Titres-Services d'Ohey

Madame Solange Dijon
Tél : 085/82 44 66
titres-services@ohey.be

Nature et Forêts

Agent des forêts : Sébastien Delaitte
Tél. : 0497/73.68.60

C.P.A.S.

Rue du Tilleul, 95 - 5350 Ohey
Tél. : 085/61 19 91 - Fax : 085/84 69 87
Président : Dany Dubois 0477/66 22 51

Permanences

- Sociales : Mardi : 13-16 h, Vendredi : 9-12 h
- Alloc. Chauffage : Jeudi : 13-15 h
- Alloc. Pers. handicapées et Pension : Lundi : 13-16 h
- Recharge Compteur à budget : Tous les jours de 9-12h

Enseignement communal

OHEY I - Evelette : 085/61 11 53
Perwez : 085/61 14 61
OHEY II - Ohey maternelle : 085/61 29 38
Ohey primaire : 085/61 12 89
Haillot : 085/61 17 00

Retrouvez toutes les informations de contact sur notre site Internet: www.ohey.be

Scrutin communal et provincial du 14 octobre 2018: APPEL AUX ASSESSEURS VOLONTAIRES

Le prochain scrutin communal et provincial qui aura lieu le **14 octobre 2018** offre une possibilité de faire appel à des assesseurs volontaires ainsi que le prévoit le décret du 9 mars 2017. Si vous êtes intéressé(e)s, **contactez le Directeur Général, Monsieur François Migeotte au 085/82 44 50.**



*Chères Oheytoises,
Chers Oheytois,*

Vous découvrez ici mon dernier éditorial de la législature 2012-2018.

L'inf'Ohey n'étant pas une tribune électorale, je ne dresserai donc pas le bilan de cette législature. Il vous appartient donc, en âme et conscience, de faire votre propre analyse de la situation en regardant autour de vous et de voir ce qui a changé ou pas.

Permettez-moi cependant de profiter de ces quelques lignes pour remercier l'ensemble des membres du Conseil et du Collège communal pour leur implication. Un merci particulier aux membres du personnel sans exception pour le travail qu'ils réalisent au quotidien afin de mener à bien les dossiers instruits par les instances communales.

Enfin, merci à vous tous Oheytoises et Oheytois pour la merveilleuse expérience que vous nous avez permis de vivre durant ces 6 années.

Certes, la perfection n'existe pas. Mais quoi qu'il en soit, le contact humain est et reste nécessaire même en cas de divergence de vue ou d'opinion. Comme citoyen ou politicien, il est, selon moi, nécessaire tant au niveau privé, professionnel ou politique, que les mots respect, tolérance, écoute et impartialité résonnent dans nos têtes respectives et guident chacune et chacun dans ses décisions et ses choix. Une autre force est de considérer que même dans la pire des situations, il y a, quoi qu'il en soit, une chose positive qui nous permet en tant qu'être humain de grandir.

L'avenir vous appartient. Il vous reste donc à poser les bons choix !

Encore merci à toutes et à tous.

Votre dévoué
Christophe Gilon
Bourgmestre

ORGANISATION DES PLAINES DE VACANCES COMMUNALES

Plaines de vacances 2018 :

Une diversité d'activités passionnantes pour les enfants :

Comme vous l'avez sans doute remarqué en parcourant le « toutes-boîtes » annonçant les plaines de vacances communales, cette année, le Collège communal a décidé de changer partiellement son mode d'organisation afin d'offrir aux parents et aux enfants un service reconnu et labellisé.

En effet, soucieux d'offrir un encadrement de qualité, le Collège a souhaité que ses plaines soient agréées par l'ONE et devait donc pour ce faire repenser l'organisation de ses plaines communales pour répondre aux critères imposés par le décret relatif aux centres de vacances (D. 17-05-1999) promulgué par la Fédération Wallonie - Bruxelles.

- La Plaine de vacances est organisée en 2018 durant 4 semaines contre 3 auparavant.
- Pour les 2 ans et demi à 5 ans, c'est bien toujours la Commune qui organise en direct les plaines de vacances avec la collaboration de 15 jeunes Oheytois(es) et ce dans l'attente d'une future reconnaissance ONE également pour cette tranche d'âge.
- Pour les 6 à 14 ans la Commune travaillera en partenariat avec l'ASBL Jeunesse & Santé Province de Namur, organisme reconnu par l'ONE. L'ASBL Jeunesse & Santé travaille avec des animateurs ayant une formation et un brevet reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Des collaborations sont prévues, comme les années précédentes, avec divers partenaires afin d'intégrer dans le programme des activités :
 - De pêche
 - De découverte de la nature avec le CRIE de Modave
 - De tennis (aucun autre club sportif de la commune n'ayant répondu à notre invitation)

La commune intervient dans le prix d'inscription des enfants avec un remboursement prévu après les plaines pour des questions de facilité de gestion des paiements et elle garantit ainsi une dégressivité pour les familles nombreuses.

La légère augmentation de prix (+5€) intègre de nouveaux services parmi lesquels :

- Une garderie gratuite, ouverte plus tôt et plus tard
- Une collation (un fruit et une soupe)
- Une sortie piscine la première et la troisième semaine de plaine

Enfin signalons que les mutualités interviennent partiellement dans le coût de l'inscription des enfants. Le fait de travailler avec un organisme reconnu par l'ONE permet aux parents de recevoir **une attestation fiscale**, ce qui n'était pas le cas auparavant.

Gageons que nos petites têtes blondes passeront d'excellents moments de jeux et d'épanouissement en toute sécurité.

Le Collège communal

PS

- 1) Dans les bulletins communaux de décembre 2017 et de mars 2018 un appel a été lancé aux jeunes de la commune afin qu'ils posent leur candidature afin d'encadrer les plaines communales d'Ohey. C'est ce qu'une quinzaine de jeunes ont fait.
- 2) **Il est toujours loisible aux parents d'inscrire leur(s) enfant(s)** à la plaine de vacances communale du **16 juillet au 10 août**. Des formulaires d'inscription sont disponibles au service - «Population de la commune».

Informations :
Nathalie Grégoire.
Nathalie.grégoire@ohey.be
Tél : 085/824467

Séance du Jeudi 26 avril 2018

■ COMMUNICATIONS DE MONSIEUR LE BOURGMESTRE

Le conseil communal est informé que le tribunal de la famille a marqué son accord sur la proposition d'acquisition de la maison «Céline Pierre» par la Commune d'Ohey, la signature des actes pouvant ainsi avoir lieu dans les semaines à venir.

Le conseil communal est enfin informé que l'ordre de commencer les travaux à la Maison des jeunes d'Evelette a été donné pour le 15 mai 2018.

■ ADMINISTRATION GÉNÉRALE DÉMISSION D'UNE CONSEILLÈRE COMMUNALE DU GROUPE IDOHEY DE SON MANDAT DE CONSEILLÈRE COMMUNALE MADAME CÉLINE HONTOIR

Le Conseil communal accepte la démission de Madame Céline HONTOIR.

■ ADMINISTRATION GÉNÉRALE INSTALLATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU CONSEIL COMMUNAL - PRESTATION DE SERMENT

Attendu qu'il y a lieu de pourvoir au remplacement de Madame Céline HONTOIR – Conseillère communale démissionnaire ;
Monsieur le Président déclare Monsieur Marc BERNARD installé dans ses fonctions de Conseiller communal.

■ ZONE NAGE - PRÉSENTATION DE LA SITUATION ACTUELLE

Le colonel Bocca présente la situation de la zone NAGE, avec les différents changements d'organisation qui ont eu lieu ces dernières années. Il précise notamment qu'il faut s'attendre encore à une augmentation de la contribution communale dans les années à venir, en particulier du fait de l'augmentation des frais de personnel, à mettre en lien avec les nouvelles normes d'intervention mais aussi avec la pyramide des âges des pompiers, qu'ils soient professionnels ou volontaires.

■ ADMINISTRATION GÉNÉRALE LA DOTATION COMMUNALE 2018 À LA ZONE NAGE

LE CONSEIL, prend acte que la délibération du 25 janvier 2018, par laquelle le Conseil communal fixe la dotation communale 2018 à la Zone NAGE (service de secours) à 190.521,83 euros.

■ AMÉNAGEMENT CIMETIÈRE NATURE - PARCELLE DE DISPERSION - PARCELLE DES ÉTOILES/ANGES

À l'unanimité des membres présents, le Conseil décide :

D'approuver le cahier des charges et le montant estimé du marché "Aménagement cimetière nature - parcelle de dispersion - parcelle des étoiles/anges" au cimetière d'Evelette, établis par le SERVICE DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL. Le montant estimé s'élève à 30.304,17 € hors TVA ou 36.668,05 €, 21% TVA comprise.

■ JEUNESSE – ORGANISATION D'UNE PLAINE DE VACANCES DURANT LES MOIS DE JUILLET ET AOUT 2018 - MODALITÉS

Attendu que depuis de très nombreuses années (1993), la Commune d'OHEY organise, sur son territoire, une plaine de vacances qui se déroule en partie au mois de juillet et en partie au mois d'août ;
Attendu que cette organisation connaît un succès qui ne se démentit pas d'année en année, qui rencontre les besoins des parents et des enfants ;
Attendu que, cette année, la Plaine de vacances communale se déroulera durant 4 semaines, à savoir du 16 juillet au 10 août 2018.

À l'unanimité des membres présents; le Conseil décide :

Article 1 :

D'organiser, pour les enfants de l'entité – âgés entre 2,5 ans et 5,5 ans – une plaine de vacances à Ohey, d'une durée de 4 semaines, du 16 juillet au 10 août 2018.

De confier la gestion de l'organisation de la plaine de vacances à Haillot, pour les enfants de l'entité – âgées entre 6 ans et 14 ans, d'une durée de 4 semaines, du 16 juillet au 10 août 2018, à l'asbl Jeunesse et Santé – Régionale de Namur.

Celles-ci se dérouleront du lundi au vendredi, entre 9 et 16 heures.

Toutefois une garderie sera organisée, dans chaque « implantation », de 7 h 30 à 9 h et de 16 h à 17 h 30. Ces garderies seront gratuites.

Article 2 :

De fixer la quote-part des parents ou tuteurs, à :

* 40,00 € par enfant et par semaine

Le paiement se fera anticipativement sur le compte communal en ce qui concerne le groupe des Babys et sur le compte de l'Asbl Jeunesse et Santé – Régionale de Namur en ce qui concerne le groupe des Grands, La commune d'Ohey appliquera une déduction, à partir du 2^{ème} enfant, Le prix net après déduction sera de :

* 30,00 € par semaine pour le 2^{ème} enfant

* 90,00 € maximum par semaine et par famille
à partir du 3^{ème} enfant et suivants.

Il sera procédé aux remboursements de la différence auprès des parents après la Plaine de vacances.

Article 3 :

La Plaine de vacances – groupe des Babys et des Grands, utilisera les locaux des écoles de Haillot et Ohey maternelle, du hall sportif communal ainsi que les plaines de jeux.

Le car communal servira aux déplacements internes dans la commune et aussi externes vers la piscine ou d'autres lieux désignés par le Collège communal en vue du bon déroulement de la Plaine de vacances.

GARAGE

Graux

www.grauxohey.be • 085/61 22 96

Spécialiste indépendant

PEUGEOT

Vente de vélos électriques

CITROËN DS



Chez Paulette

Toute l'alimentation
Textiles • Jouets
Livres • Journaux
Tabacs • Pâtisserie

Les Épiciers Sympa



Rue de l'Eglise 4
HAILLOT/COURTHEOUX
Tél.: 085/61 14 73

2000064987/GL-B

KINESTHETIK

OHEY

Rue de Ciney 167/2
085 31 81 59

www.kinesthetik.be

20000128953/GL-B



Kinesthetik

2000129134/GL-B



144/1 rue de Ciney

5350 Ohey

085/61.12.75

www.galer.eu



Tout pour le
BBQ
& la Plancha



2000065026/GL-B

Cédric Dubois
0477/850.901

Q100 Saveurs
SANDWICH & LUNCH

Chaussée de Ciney, 119 - 5350 OHEY
Pour vos commandes : 0483/447.410

RC ELEG

Electricité générale

Dépannage Rénovation
Nouvelle habitation
Remise aux normes Parlophonie
Vidéophonie Câblage réseau
Éclairage de jardin
Ventilation

Rue de la Centrale 108b
5351 Haillot
rcelec@skynet.be
Tél. 085 84 58 24 | 0472 901 001

www.electricienrcelec.be



20000128698/GL-B

Article 4 :

Le Collège intégrera dans l'organisation de la Plaine gérée par l'asbl Jeunesse et Santé – Province de Namur, les stages d'été organisés par les groupements reconnus par la Commune d'OHEY, afin de procéder à une promotion de ces stages et d'assurer une parfaite coordination entre les différentes activités proposées aux jeunes de l'entité.

Il pourra ainsi intégrer l'Opération « Eté Jeunesse » de l'ADEPS avec les clubs sportifs locaux, mais aussi des ateliers « nature » et « pêche ».

Ces activités fonctionneront la dernière semaine de juillet et la deuxième semaine d'août.

■ CULTE - ÉGLISE PROTESTANTE DE SEILLES - COMPTE 2017 - AVIS

À l'unanimité des membres présents le Conseil approuve :

Le compte de l'établissement cultuel de l'église protestante de Seilles, pour l'exercice 2017

* Recettes	41.568,78 €
* Dépenses	24.837,64 €
* Boni	16.731,13 €

Attendu que de ce fait le résultat final exprime un boni de 16.731,13 € ; Le supplément à charge de la Commune s'élève à 1.388,81 €.

■ CULTE - ÉGLISE PROTESTANTE DE SEILLES - BUDGET 2018 - AVIS

À l'unanimité des membres présents le Conseil émet un avis favorable quant à l'approbation du budget 2018 réformé présenté par le Conseil d'Administration de la Paroisse Protestante de Seilles, présenté comme suit :

Recettes	18.295,67 €
Dépenses	18.295,67 €
Résultat	0,00 €
Intervention communale Ohey	1.426,05 €

La participation communale s'élève 1.426,05 €.

■ DIVERS : DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT IDOHEY EN REMPLACEMENT DE MADAME CELINE HONTOIR JUSQU'À LA FIN DE LA LEGISLATURE 2013-2018 - MONSIEUR MARC BERNARD

Monsieur Marc BERNARD est désigné en qualité de représentant de la commune d'Ohey aux Assemblées générales ordinaires et extraordinaires de divers organismes qui se tiendront jusqu'à la fin de la législature 2013-2018 et ce en remplacement de Céline Hontoir.

- Intercommunale IMAJE (crèche)
- INASEP (bureau d'études pour travaux de voirie, égouttage et bâtiments)
- Terrienne du crédit social
- Maison du Tourisme Condroz-Famenne
- COPALOC (écoles d'Ohey)
- PCDR. CLDR (Commission Locale de Développement Rural).

Séance du Conseil communal du Jeudi 24 mai 2018

■ COMMUNICATIONS DE MONSIEUR LE BOURGMESTRE

Le Bourgmestre informe le Conseil communal

1. Que les travaux à la maison dite de Marie ont démarré
2. Que la commune a été impactée par les conditions climatiques orageuses de la semaine passée, en particulier dans le cœur d'Evelette, à Eve et à Libois. Une visite de terrain a été organisée avec des représentants du GISER/SPW, avec analyse de la situation par drone et propositions d'aménagements dont le financement sera intégré à la modification budgétaire soumise au conseil du jour.

■ PRÉSENTATION DE L'EXPOSITION «PICASSO» DES PENSIONNAIRES DU CENTRE SAINT-LAMBERT

Le conseil communal est invité à découvrir les œuvres des usagers du centre Saint-Lambert avec qui la Commune collabore depuis plusieurs années. C'est l'occasion de rappeler le partenariat fructueux avec les usagers du centre qui participent aux travaux de désherbage dans les cimetières et les cours de récréation, ainsi que de nettoyage des bords de route et leur nombre vient de passer de 4 à 8.

Le conseil communal décide d'acquérir deux oeuvres qui restent à choisir parmi celles exposées et qui trouveront place dans la salle du conseil qui fera l'objet d'un lifting prochainement.

■ FINANCES - COMPTE - EXERCICE 2017 - APPROBATION

À l'unanimité des membres présents le Conseil arrête le compte communal de l'exercice 2017 :

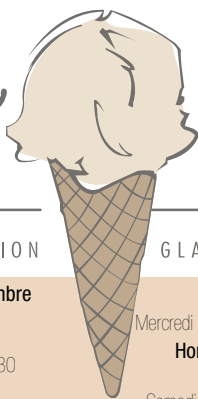
Le compte budgétaire présente un boni de 373.215 €

	Ordinaire	Extraordinaire
Droits constatés (1)	6.296.313,44 €	5.721.847,98
Non Valeurs (2)	37.134,91 €	0,00 €
Engagements (3)	5.885.962,70 €	5.982.697,42 €
Imputations (4)	5.715.291,90 €	3.047.022,35 €
Résultat budgétaire (1 - 2 - 3)	373.215,83 €	-260.849,44 €
Résultat comptable (1 - 2 - 4)	543.886,63 €	2.674.825,63 €

Voir article spécial dans ce livret

2000129061/GL-B

La Pause Glacée



SALON DE DEGUSTATION

GLACIER ARTISANAL

Horaires - 15 mars au 30 septembre

Mercredi : 14h30 - 19h30
Jeudi - Vendredi : 16h30 - 19h30
Samedi - Dimanche : 14h30 - 19h30

Horaires - Juillet et août

Mercredi au dimanche : 14h30 - 21h00
Horaires - Octobre à décembre
Vendredi : 16h30 - 19h30
Samedi - Dimanche : 14h30 - 19h30

Rue des Basses Arches 5A • 5340 Haut-Bois (Gesves)
0475/507.844

VANDENDRIES INSURANCE PARTNER



OFFICE

VANDENDRIES INSURANCE PARTNER

En Rendarche 60 | 5350 Ohey | tél. 085 846 870 | fax 085 680 129
info@johan-vip.be | FSMA 109901 A | BE40 001 664351763
www.vipoffice.be

2000065056/GL-B

NOUVEAU
dans votre région !!!



DK CARRELAGES

*Des finitions à la perfection
pour votre maison !*

Chapes - Carrelages

Intérieur & Extérieur

5352 PERWEZ
0471/49.69.76

2000129205/GL-B

2000129380/GL-B



PIRAGRI



PRODUITS PÉTROLIERS - STATIONS SERVICES
PELLETS ET CHARBON - CITERNE

**PELLETS
PIRAGRI**

www.piragri.be

OHEY : 085/612 610



2000064640/GL-B

SA J.C.A.S

Joël Ceuppens Autos Service

Renault «indépendant»



Vente et
réparations
toutes marques

Lun. - jeu.: 8.15-12h et 13-18h - Ven.: 8.15-12h et 13-16h - Sam.: 8-12h
Rue du Fourneau 17A - MARCHIN - 085/21 39 74

PAULUS VINGENT PNEUS

20 ans d'expérience
Agrée leasing

point S

PNEUS PAULUS VINCENT - ANDENNE

WWW.PNEUS-PAULUS.BE - 085/846.179

*Paulus Vincent Pneus,
un choix doublement
avantageux !*

Chaussée d'Anton 487E
5300 ANDENNE (Sclayn)
085/84.61.79
paulus.vincent@skynet.be

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30.
Samedi de 8h30 à 12h.

www.pneus-paulus.be



2000128862/GL-B

■ FINANCES - MODIFICATION BUDGÉTAIRE N°01/2018 - APPROBATION

Le Conseil décide d'approuver, comme suit, la modification budgétaire ordinaire et extraordinaire n° 01/ 2018

Pour le budget ordinaire : par 9 voix pour et 4 voix contre

Pour le budget extraordinaire : par 9 voix pour et 4 abstentions.

BUDGET ORDINAIRE	RECETTES	DÉPENSES
Exercice propre	5.687.860,35 €	5.680.926,55 €
Solde positif	6.933,80 €	
Exercices antérieurs	446.113,56 €	64.028,86 €
Total exercice propre + ex. antérieurs	6.133.973,91 €	5.744.955,41 €
Résultat positif avant prélèvement	389.018,50 €	
Prélèvement	0,00 €	360.000,00 €
Résultat général	6.133.973,91 €	6.104.955,41 €
BONI	29.018,50 €	

Voir article spécial dans ce livret

■ CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE - COMPTE 2017 - APPROBATION

À l'unanimité des membres présents, le Conseil approuve : le compte budgétaire ordinaire et extraordinaire du Centre Public d'Action Sociale d'OHEY pour l'exercice 2017

A l'ordinaire : 1.147.000 € de recettes et 1.135.000 € de dépenses soit un boni de 12.000 €. avec une participation communale de 420.000 €.

■ MOBILITÉ - SUPPRESSION DES CHEMINS 23 ET 27 ET DES SENTIERS 52 ET 53 À HAILLOT - PERMIS D'URBANISATION «LES ESSARTS» -

Considérant que subsistaient sur des cartes anciennes les traces de certains chemins et sentiers communaux; que ces chemins et sentiers sont existants en droit mais que dans la situation de fait, ces chemins et sentiers ont disparu, ils ont été déplacés ou modifiés;

Considérant dès lors qu'il apparaît opportun de faire coïncider la situation de droit avec la situation de fait;

À l'unanimité des membres présents le Conseil décide :

D'approuver la suppression de voiries concernant un tronçon du sentier n° 52, du sentier n° 53, du chemin n° 23 et du chemin n° 27 tel que repris au plan.

■ PATRIMOINE - ACQUISITION D'UNE PARCELLE CADASTREE OHEY 1^{ÈRE} DIVISION SECTION C N°719 A PARTIE

Vu que la commune envisage d'acquérir une bande de terrain de 6m de largeur pour la création d'une voirie reliant la rue Grande Ruelle au parking du Centre sportif et de l'école d'Ohey ;

Vu que ce terrain se trouve en zone d'habitat à caractère rural et en zone agricole;

À l'unanimité des membres présents, le Conseil décide :

De procéder, pour cause d'utilité publique, à l'acquisition de gré à gré de la parcelle cadastrée OHEY 1ère division section C n°719 A partie, d'une contenance de 600m² au prix de 24.000 €.

■ TRAVAUX - MARCHÉ D'ÉTUDE D'ÉQUIPEMENTS EN VUE DE LA RÉALISATION D'UN RÉSEAU DE CHALEUR COMMUNAL - APPROBATION D'AVENANT 2 -

À l'unanimité des membres présents le Conseil décide :

D'approuver l'avenant 2 du marché "Marché d'étude d'équipements en vue de la réalisation d'un réseau de chaleur communal" pour le montant total en plus de 6.420,00 € hors TVA ou 7.768,20 €, 21% TVA comprise.

■ TRAVAUX - VOIRIE - COUTISSE : RUE SAINT-MORT - OHEY : RUE DE LA CHAPELLE - PRISE EN CHARGE DE LA PART COMMUNALE DANS LES FRAIS DE MISSION D'ÉTABLISSEMENT DU LEVÉ DE LA VOIRIE ET DES PLANS

À l'unanimité des membres présents le Conseil décide ;

de marquer son accord sur :

a. La clé de répartition de la dépense telle que proposée par la Ville d'ANDENNE, à savoir :

- Ville d'ANDENNE : 51,52 %
- Commune d'OHEY : 48,48 %

b. La prise en charge à concurrence de 48,48 % des frais inhérents à la mission de réalisation du levé de voirie et des plans, dont l'estimation globale de la mission est actuellement évaluée par la Ville d'ANDENNE à 50.136 € TVAC, étant entendu que le montant exact de la part à charge de la Commune d'OHEY sera établie ultérieurement sur base de la facturation de la mission en question.

VitroPlus

Réparation - Remplacement - Vitres teintées
à domicile ou dans notre atelier de tous vitrages automobiles :
Voitures - Camionnettes - Camions - Véhicules agricoles
Engins de génie civil - Divers ...



53/i rue de Ciney, 5350 Ohey (Namur)
Téléphone: 085/315 285
Fax: 085/317 055
GSM: 0496/101 894
www.vitroplus.be
info@vitroplus.be

2000064683/CL-B

Menuiserie BASTIN

Tél. Fax: 085/61 31 00
Gsm: 0477/49 66 51
thierry.bastin@skynet.be

Châssis BOIS - PVC - ALU
Tentes solaires • Moustiquaires - Gyproc
Toute menuiserie intérieure

Rue de la Source, 191b - 5351 HAILLOT



2000064487/CL-B

Protections - Traitements contre les effets du soleil



C'est l'été

meta Morpho's

Centre médico-esthétique sans
chirurgie pour hommes
et femmes, spécialisé en
rajeunissement & amincissement

Quelques kilos en trop ?
Une cellulite rebelle ?
Prenez rendez-vous pour une
consultation spécialisée

Chèques et coffrets
cadeaux
pour toutes
les occasions

Venez découvrir
les dernières
innovations
anti-âge

24A, rue Grand Vivier
5352 PERWEZ (Ohey)

0498 805 160

www.metamorpho-s.be

Carole Metamorphos

2000128927/CL-B



Agent immobilier
Courtier en crédit

www.aicc.be

Réussir la vente
de votre bien
**aux meilleures
conditions**

**Nous recherchons activement,
maisons, appartements, terrains
pour notre clientèle.**

CONFIEZ-NOUS VOTRE BIEN !

Déjà vendu



En 20 secondes un amateur sélectionnera
ou rejettera votre bien sur base de quelques photos
Augmentons nos chances
en présentant des photos
qui mettent en valeur votre bien

La valorisation de votre bien - La photo immobilière
Notre savoir-faire: HDR, Home staging

LARGE RÉSEAU DE COMMUNICATION



Photos
aériennes



Vidéo
immobilière



69 pays

Votre bien diffusé dans 69 pays et
traduit en 18 langues



Dossier complet
et imagé

Votre satisfaction
Notre priorité



**Avec AICC agent immobilier et Courtier en crédit,
vendez votre maison, appartement ou terrain au meilleur prix !**

www.aicc.be



Rue du Tronquoy, 1-5340 MOZET
Tél.: +32 (0) 474 016 016
Email: info@aicc.be

■ CULTÉ – FABRIQUE D'ÉGLISE DE HAILLOT - MODIFICATION BUDGÉTAIRE N°1 DU BUDGET 2018

À l'unanimité des membres présents le Conseil arrête la modification budgétaire n° 1 pour l'exercice 2018 de l'établissement cultuel – Fabrique d'église de Haillot comme suit :

	Recettes	Dépenses
Crédits prévus au budget	15.472,38 €	15.472,38 €
Crédits en moins en MB	752,14 €	752,14 €
Nouveau montant après MB	14.720,24 €	14.720,24 €

La participation financière communale extraordinaire est diminuée d'un montant de 1.948,66 €

■ CULTÉ – FABRIQUE D'ÉGLISE D'HAILLOT - COMPTE 2017

À l'unanimité des membres présents le Conseil arrête :
Le compte de l'établissement cultuel de la Fabrique d'église d'Haillot, pour l'exercice 2017, voté en séance du Conseil de fabrique 18 avril 2016.

Recettes	15.262,44 €
Dépenses	13.987,93 €
Boni	1.274,51 €

Attendu que de ce fait le résultat final exprime un boni de 1.274,51 € ;
Le supplément à charge de la Commune s'élevait à 13.163,68 €.

■ CULTÉ – FABRIQUE D'ÉGLISE DE PERWEZ - COMPTE 2017

À l'unanimité des membres présents le Conseil arrête :
Le compte de l'établissement cultuel de la Fabrique d'église de Perwez, pour l'exercice 2017, voté en séance du Conseil de fabrique 22 avril 2018.

Recettes	85.399,54 €
Dépenses	78.908,13 €
Boni	6.491,41 €

Attendu que de ce fait le résultat final exprime un boni de 6.491,41 € ;
Le supplément à charge de la Commune s'élève à 7.521,16 €.

■ CULTÉ – FABRIQUE D'ÉGLISE D'ÉVELETTE - COMPTE 2017

À l'unanimité des membres présents arrête :
Le compte de l'établissement cultuel de la Fabrique d'église d'Evelette, pour l'exercice 2017, voté en séance du Conseil de fabrique 18 avril 2018 n'est pas approuvé vu que l'organe représentatif de culte a rendu sa décision le 22 mai 2018, soit après la date limite du 14/05/2018 à l'égard du compte 2017 de la Fabrique d'église d'Evelette, le délai des 20 jours lui prescrit pour ce faire est dépassé; que sa décision est défavorable au motif que le dossier du compte 2017 est incomplet par le fait que les extraits de compte sont manquants ;

Recettes	39.018,96 €
Dépenses	17.721,34 €
Boni	21.297,62 €

Attendu que de ce fait le résultat final exprime un boni de 21.297,62 €
Le supplément à charge de la Commune s'élève à 0,00 €.

■ CULTÉ - FABRIQUE D'ÉGLISE DE FILÉE - COMPTE 2017

À l'unanimité des membres présents le Conseil arrête :
Le compte de l'établissement cultuel de la Fabrique d'église de Filée, pour l'exercice 2017, voté en séance du Conseil de fabrique le 20 avril 2018.

Recettes	23.779,54 €
Dépenses	13.910,82 €
Excédent	9.868,72 €

Attendu que de ce fait le résultat final exprime un excédent de 9.868,72 € ;
Le supplément à charge de la Commune s'élève à 16.953,82 €.

■ INTERCOMMUNALES - POINTS INSCRITS À L'ORDRE DU JOUR DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES

Le Conseil approuve, à l'unanimité, les points inscrits à l'ordre du jour des assemblées ordinaires et extraordinaires des Intercommunales suivantes :

BEP
BEP Environnement
BEP Expansion Economique
BEP Crématorium
AIEG (électricité)
INASEP
ETHIAS

SW décoration

Sebastien Willeaume

**Peinture
intérieur
& extérieur**

Visitez notre site

www.swdecor.be

0476/69 35 91

ELSON
OFFREY
M
MENUISERIE

**Menuiserie
générale**

jhmenuiserie@outlook.com

0477/19 78 70

Rue du Village, 64a
5352 Perwez (Ohey)

SCIERIE BODET

- Bois sapins pays
- Sapins du nord
- Douglas
- Plaques de plâtre
- Panneaux
- Isolation
- Planches pour terrasse
- Planches pour châlet
- Ardoises
- Gouttières zinc
- Bois raboté en C18 et C24...

2000129089/GL-B

Rue André Renard 2A - 5300 Seilles
Tél.: **085/82.65.51** - Gsm: **0498/73.87.07**
Fax: **085/82.64.69**



MARC
TREMBLEZ ^{SPRL}

Chauffage • Sanitaire • Pompes à chaleur
Panneaux solaires thermiques

083/67 74 67 • 0474/60 84 83

Rue Petite Gesves, 25 • 5340 GESVES

marctremblez@gmail.com

www.chauffage-tremblez.be



2000064703/GL-B

Réflexologie plantaire
Massage global relaxant
Massage femme enceinte
Drainage lymphatique
Lympo-énergétique
Reiki
Bilan en Fleurs de Bach
Huiles essentielles
et macérats de bourgeons

Ingrid SACRE

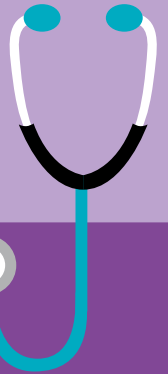
www.massotherapie-sacre.be

Rue Brionsart, 139 - 5350 OHEY 0475/348 293

Marie-Christine Guillaume & Ingrid Arnold
Leurs collègues Véronique, Estelle, Françoise, Christelle, Laurence



**INFIRMIÈRE
À DOMICILE**
Dans votre région



GUILLAUME M-Christine de Ohey

0475/89 30 12

ARNOLD Ingrid de Haillot

0475/87 36 70

www.terrassement-cloet.be

TERRASSEMENT
LOCATION CONTAINERS
REALISATION DE PISCINES
TARMAC: AMENAGEMENT
PLACEMENT
MINI-STATION EPURATION
EGOUTTAGE -ETC



2000129261/GL-B

Rue Bois d'Ohey - 265b - 5350 OHEY

T./F. 085 613 153 - gsm 0475 593 308

e-mail: serge.cloet@skynet.be

**GUIOT
& FILS** S.A.



TOTAL

MAZOUT 085.61.11.47

RUE DE GESVES - 5350 OHEY

AVIS de l'ÉCHEVIN des FINANCES.

Le **service ordinaire** (recettes et dépenses courantes) est en boni de **373.200 €**. En 2016 il y avait déjà un boni de **255.000 €**

Exercice propre (de l'année) en 2017 il y a un boni de **167.800 €**

RECETTES : 6.259.000 € dont :

- Recettes en provenance du Fédéral** (42% des recettes du compte)
 - Précompte Immob. : 134.000 € en plus/ 2016
 - Impôt Personnes Physiques diminue de 244.000 € / 2016
- Fonds des communes** : 41.000 € en plus qu'en 2016 (1.205.000 €) Cela représente 20% du compte
- Subventions diverses** (Points APE, enseignement...) 859.000 € soit 13,7% du compte.
- Autres taxes** (immondices, sec.résidences, pub) 280.000 € soit 4,4% du compte

DÉPENSES : 5.886.000 € dont :

- Les dépenses de personnel** (2.444.500 €) ont augmenté de 174.000 € en 2016. Cela représente 41,5% des dépenses de l'exercice propre.
Il y a un double paiement pour les statutaires en fin de carrière qui explique l'augmentation des dépenses.
- Les frais de fonctionnement**, ils représentent 1.268.000 € soit 21,5% du compte, soit 129.000 € en plus qu'en 2016.
- Les dépenses de transfert** : (CPAS, Zone de Police, Service Incendie, Fabriques d'Eglise...) représentent 1.212.000 € soit 20,5% du compte. Elles n'ont pas augmenté en 2016 mais bien par rapport à 2015 (+ de 140.000 € en 2015).
- Les dépenses de dette** augmentent de 37.000 € en 2016 et représentent 391.400 € soit 6,6% du compte.
- Prélèvement pour l'extraordinaire** : 275.000 € (4,6%)

Le service extraordinaire

Les principaux investissements sont :

- Voirie marché stock : 50.000 €
- Véhicules de voirie : un camion pour 123.000 € et 3 camionnettes pour 49.500 €
- Travaux églises : Toiture à Evelette pour 11.600 € et 7.700 € égouttage à Evelette
- Voirie Draily-Godin (Viabuild) 2eme partie
- Achat de matériel informatique (logiciels à l'administration) (35.000 €)
- Acquisition d'un immeuble rue P. Froidbise (119.000 €)
- Voirie rue de l'Orgalisse à Jallet : 280.000 €
- Annexe à l'école de Haillot pour le Tennis de Table d'Evelette pour 32.500 €
- Ecole de Haillot 2eme phase pour 210.000 €
- Terrain synthétique de football d'Ohey pour 830.000 €
- Honoraires Maison de repos pour 17.400 €
- Presbytère de Jallet (logement) début des travaux pour 25.000 €
- Honoraires pour l'égouttage du Chemin de Dinant et Gde Ruelle pour 54.000 €
- Achat matériel informatique : 7.500 (EPN) 1.100 € (Travaux) + 6.100 € (écoles)
- Sécurité routière : 15.800 € + 12.900 € de signalisation routière
- Matériel scolaire (tableaux interactifs et mobilier) pour 15.000 €
- Inondation : Ruisseau du Bois d'Ohey pour 16.300 €

Trésorerie

La perception plus rapide des subsides, ainsi que le versement plus régulier par le Fédéral de l'IPP et du Préc. Immob. mettent notre trésorerie dans une situation bien plus confortable.

Les intérêts débiteurs du compte courant étaient de 12.000 € en 2013. 8.500 € en 2016 et ils ne sont plus que de 2.700 € en 2017.

Conclusions

- ✓ La situation financière s'améliore.
- ✓ Le boni général de 373.200 € ainsi que le boni à l'exercice propre de 167.800 € sont des signes prometteurs.
- ✓ La trésorerie s'améliore également.
- ✓ Tous les mandats sont payés à temps. Il n'y a d'ailleurs pas d'intérêt de retard au compte 2017.
- ✓ En 2017, nous avons pu transférer 275.000 € de l'ordinaire vers l'extraordinaire pour financer des investissements et diminuer ainsi le recours à l'emprunt, **mais en 2018 on fait mieux en transférant 360.000 € soit 635.000 € en 2 ans.**
- ✓ Nos investissements sont élevés mais justifiés et nécessaires tant pour notre enseignement, que pour nos voiries, que pour la vie associative et que pour le logement.
- ✓ Mais, nous ne devons pas relâcher notre effort dans la recherche des mesures d'économie entamées depuis 2013 en agissant tant sur la masse salariale que sur les frais de fonctionnement.

*Au champ d'honneur, les coquelicots
Sont parsemés de lot en lot
Auprès des croix; et dans l'espace
Les alouettes devenues lasses
Mélent leurs chants au sifflement
Des obusiers.
Nous sommes morts,
Nous qui songions la veille encor'
À nos parents, à nos amis,
C'est nous qui reposons ici,
Au champ d'honneur.
À vous jeunes désabusés,
À vous de porter l'oriflamme
Et de garder au fond de l'âme
Le goût de vivre en liberté.
Acceptez le défi, sinon
Les coquelicots se faneront
Au champ d'honneur.*

TCGO, stages et cours de tennis

Le Tennis Club Grand Ohey à travers son école de tennis propose des stages et des cours tout au long de l'année.

Prix démocratiques, ambiance et convivialité assurées !

Dates de stages de l'été 2018 :

Semaine 1 :

02/07 – 06/07 Tennis ½ journée ou journées complète

Semaine 2 :

09/07 – 13/07 Tennis en ½ journée ou journée complète ou Tennis - The Voice en journée complète

Semaine 3 :

06/08 – 10/08 Tennis en ½ journée ou journée complète

Semaine 4 :

13/08 – 17/08 Tennis en ½ journée ou journée complète ou Tennis - Top Chef en journée complète

Des cours à la carte pour adultes débutants ou confirmés sont possibles durant tout l'été.

Dès le mois de septembre, reprise des cours d'hiver. 22 semaines de cours en terrains couverts et hors congés scolaires

Pour tout renseignement et/ou inscription, veuillez contacter Sylvie de Wouters au 0478/241994 ou par mail à l'adresse ecole@tcgo.be.

BÉNÉVOLAT

La Commune d'Ohey recherche un ou des bénévoles

pour assurer une série de tâches administratives (classement, archivage...) en appui au service « travaux ».

Les candidatures sont à adresser au service du personnel pour le 1^{er} septembre 2018. (sonia.dubois@ohey.be)

Ce bulletin communal est réalisé par



Pour paraître dans le prochain Info'Ohey, contactez

Marie-France Dupont
081/32 78 81

marie-france.dupont@vlan.be

2000064575/GL-B

proxy



PROXY DELHAIZE OHEY

60 places de parking
OUVERT
NON-STOP

OUVERT:

Le lundi, de 13h à 19h

Du mardi au samedi, de 8h30 à 19h

Le dimanche, de 8h30 à 12h

Ouvert tous les jours fériés, de 8h30 à 12h (sauf le lundi).

Rue de Ciney 53 • OHEY 085/61.17.42

Baby-sitting



Des parents cherchent des supers baby-sitters du côté de Ohey.
Un job pour toi ?

la ligue des familles
citoyenparent

La Ligue des familles est connue pour son service de baby-sitting. Son atout ? Les baby-sitters bénéficient d'une formation qui leur assure - à eux et aux parents - les bases essentielles pour que les gardes soient des moments de plaisir, en toute sécurité.

Intéressé.e ? Pose ta candidature sur

www.liguedesfamilles.be/babysitting
Les candidats seront invités à participer à une formation de 4h.



MODIFICATION BUDGÉTAIRE N° 1 MAI 2018 Rapport de l'échevin des finances

BUDGET ORDINAIRE

Recettes :	5.920.800 € (budget 2018)	+ 213.100 €	
	(216.600 - 3.500 MB)		= 6.133.900 €
Dépenses :	5.880.100 € (budget 2018)	+ 224.700 €	
	(248.000 - 23.300 MB)		= 6.104.800 €

Soit un boni général de **29.235 €**

À l'exercice propre : Il y a un BONI de **6.647 €**.

Premières impressions :

La situation financière de la commune d'Ohey est devenue plus favorable. Voici quelques indices positifs :

- ✓ Un boni au compte 2016 de 255.000 € et un boni au compte 2017 de 373.000 €
- ✓ Un boni aux exercices antérieurs après des années négatives (382.600 €)
- ✓ Un transfert de 360.000 € de l'ordinaire vers l'extraordinaire après avoir transféré 275.000 € en 2017
- ✓ Une trésorerie en nette amélioration
- ✓ Des investissements très importants.

A) RECETTES

Les **213.100 €** de recettes en plus proviennent principalement de :

- 181.200 € boni du compte 2017 (373.200 € de boni moins 192.000 € déjà inscrits au budget 2018)
- 12.400 € de subventions ONE pour accueil extrascolaire (exercices antérieurs)

B) DÉPENSES

Les **224.700 €** de dépenses en plus proviennent de :

- 160.000 € pour le fonds de réserve extraordinaire
- 5.000 € honoraires étude assurances
- 5.000 € centre sportif (toiture)
- 3.000 € fournitures voirie
- 2.700 € fonctionnement cimetières
- 1.560 € vétérinaires (stérilisation des chats)
- 11.200 € honoraires études SMPT
- 6.000 € subsides scouts (3.000 + 3.000)
- 8.500 € subsides au S.I.

La structure du budget est la suivante :

Personnel	: 2.456.000 € (43,2%)
Fonction	: 1.430.600 € (25,2%)
Transfert	: 1.248.900 € (22,0%)
Dette	: 545.500 € (9,6%)

Quelques constatations :

- Il y a maintenant un boni aux exercices antérieurs : 382.000 € après la MB 1. Alors que précédemment il y avait un mali de 148.000 € en 2016 et même de 338.000 € en 2015.
- Notre masse salariale est élevée (43,2% du budget). (% supérieur à celui du cluster c'est-à-dire à un panel de communes ayant le même profil qu'Ohey).
- L'augmentation des frais de fonctionnement est mieux maîtrisée depuis 2013, mais 1% en plus que le cluster.
- Les frais de transfert (CPAS ; Incendie ; Police ; ...) augmentent fortement depuis 2013, (un peu moins que le cluster) mais cela risque de grimper encore dans les années à venir.
- Dette : le % de 9,6% reste intéressant, et est inférieur à celui du cluster (12%) mais il augmentera un peu à l'avenir au vu des nombreux investissements consentis depuis 2013.

Toutefois, nous avons entrepris avec Belfius une 2^{ème} opération « gestion active de la dette » au vu des taux extrêmement bas actuellement sur le marché.

Cette opération nous a fait économiser la somme de 10.953 € en 2017 et de 15.185 € en 2018 et nous fera économiser 20.000 € en 2019.

BUDGET EXTRAORDINAIRE

Le budget est ambitieux mais plusieurs gros projets doivent être étalés dans le temps.

Les 6.849.000 € de projets et autres dépenses (libérations de parts Inasep pour l'égouttage...) seront financés :

- Par 3.127.000 € de subsides (46%)
- Par 1.190.000 € du fonds de réserve (17%) dont par 292.000 de subsides PIC(subsides de la Région wallonne) et 360.000 € de transfert de l'ordinaire vers l'extraordinaire
- Par 2.532.000 € d'emprunts (37%)

EMPRUNTS

• **1.007.000 €**

- Logement à Jallet : 252.000 € sur un projet de 356.000 €
- Maison Streel : 73.000 € sur 425.000 avec 352.000 € de subsides du CGT.
- Marché stock 2018 : 140.000 €
- Inondations R. du Bois d'Ohey : 120.000 €
- Route des Fonds (Haillot) : 422.000 € sur 500.000 € avec 77.700 € de bonus du PIC (Plan Investissements Communal) de la RW 2013/2016.

• **1.223.000 €** seront empruntés en 2019

- Réseau de chaleur : 337.000 € sur 1.108.000 €, avec 771.000 € de subsides du PCDR.
- Ecole d'Ohey : 580.000 € à 1,25% sur 1.430.000 €, avec 850.000 € de subsides de FWB.
- Egouttage Ch. De Dinant Haillot : 192.600 € sur 510.000 €, avec 236.300 € de la SPGE et 115.066 € du PIC 2017/2018.
- Egouttage Grande Ruelle Ohey : 114.000 € sur 532.000 €, avec 318.000 € de la SPGE et 100.000 € du PIC 2017/2018.

FINANCES COMMUNALES - ÉCOLE - SPORT

Les sommes ont été prévues ou adaptées pour les dossiers suivants :

- Egouttage Ruisseau du Bois d Ohey : 130.000 €, dont 120.000 € financés par la SPGE ;
- Equipement Lotissement Essarts : 100.000 € ;
- Aménagement cimetièrre vert Evelette : 30.000 € ;
- Aménagement parcelles des étoiles (cimet) : 10.000 €, avec 5.740 € de subsides
- Honoraires pour la R. de la Chapelle : 25.000 € (avec Andenne) ;
- Achat d'une bande de terre à Ohey : 30.000 € afin de créer une voirie entre le parking du Centre sportif et la rue Grande Ruelle ;
- Achat d'un module scolaire pour Perwez : 8.000 €, (avec le Comité de parents de l'école de Perwez) ;
- Aménagement de la Salle communale : 20.000 € ;
- Création de mares Natagora : 25.000 € avec subsides de 25.000 € ;
- Réparation du sol (Centre sportif) : 30.000 €, avec subsides Infrasport ;
- Travaux cours d'eau (Contrat de rivière) : 16.000 €, avec 15.000 € de subsides ;
- Achat camionnettes : 30.000 € ;
- 2 Abribus : 9.000 € avec 6.000 € de subsides.

Le jeu d'échecs à l'Ecolette.

L'équipe pédagogique à l'initiative de M^{me} Catherine a décidé d'apprendre aux enfants de l'école d'Evelette à jouer aux échecs. Après une formation commune sur ce thème, l'équipe est revenue encore plus convaincue des bienfaits que ce jeu peut apporter aux élèves.

Le jeu d'échecs: un outil au service du développement intellectuel dès la petite enfance. Nous commencerons dès la 3^{ème} maternelle.

Il favorise le développement de la mémoire, la concentration, la pensée logique, l'imagination et la créativité, l'indépendance et la prise de décisions, l'anticipation, la motivation personnelle, la patience, le contrôle de soi...

Il porte aussi en lui quelques valeurs pédagogiques sur le plan du caractèrre,

ainsi que sur le plan social, véhiculant des valeurs et des principes nécessaires à la vie en société.

Un jeu très rassembleur commencé il y a quelques semaines et qui fait déjà des émules au sein de notre implantation.

Ce projet fédérateur sera travaillé toute l'année scolaire 2018-2019 et pourrait aboutir à un tournoi interne et une participation à un tournoi inter-écoles.

A vos jeux, les élèves d'Evelette vous attendent de pieds fermes.



KARATE SUTORIITO (Karaté de la rue) SELF-DEFENSE

La self-défense s'inspire souvent des arts martiaux mais est loin d'être une simple pratique sportive. Elle allie psychologie et développement personnel, amélioration de la condition physique et de la santé morale. Chaque jour qui passe nous rappelle malheureusement cette **réalité** qui, depuis certains événements, s'est rapprochée de nous et est, progressivement, devenue plus angoissante : **la violence gratuite**.

A l'écart des grands centres urbains, on peut **se croire en sécurité** mais on voit apparaître de plus en plus de personnes, animées de mauvaises intentions.

Dans le cas d'une agression, tout va très vite et les victimes sont souvent **paralysées**, incapables de penser et d'agir.

La self-défense vise à enseigner les méthodes pour anticiper les situations à risques, appréhender leur évolution et se défendre en cas d'agression, qu'elle soit classique ou **à main armée**, et quand votre intégrité physique ou même **votre vie est en jeu**.

Découvrez ces techniques grâce à notre cours de Karaté-Sutoriito

Voilà un **sport** utile non seulement en ce qui concerne votre **forme physique** mais aussi votre capacité à vous défendre tout(e) seul(e) !

Nul besoin d'être sportif au départ

On peut commencer à n'importe quel moment de l'année.



ADOS (dès 12 ans) et ADULTES :

VENDREDI (sauf congés scolaires) de 20h à 21h30 au Hall Omnisport d'Ohey
(encore 4 inscriptions possibles pour la rentrée de septembre)

ENFANTS :

VENDREDI (sauf congés scolaires) de 19h à 20h au Hall Omnisport d'Ohey
(encore 5 inscriptions possibles pour la rentrée de septembre)

La maison des jeunes d'Evelette propose : Des ateliers hebdomadaires pour vos enfants et vos jeunes

Danse ModernJazz - Ragga - BreakDance - Hip-Hop - Théâtre - Couture «créarécup»

Nos ateliers ont pour but de favoriser la rencontre des jeunes, permettre l'apprentissage d'une discipline artistique, favoriser l'expression et la création et participer à des projets collectifs.

Les ateliers ne se déroulent pas pendant les congés de : Toussaint - Noël - Carnaval - les grandes vacances et sont également suspendus pendant la période des examens en juin.


Notre spectacle annuel des ateliers théâtre se déroule fin mai dans la salle de la MJ et notre spectacle annuel des ateliers danse se déroule au Centre Culturel d'Andenne le 3ème vendredi et 3ème samedi de septembre.

La MJ Evelette, c'est également deux espaces d'accueil pour les jeunes sur notre commune.

Les jeunes sont nombreux dans notre commune, il est donc important qu'ils puissent bénéficier de locaux pour se rencontrer, réaliser des activités, des projets ensemble et bénéficier d'un encadrement professionnel.

Les permanences à Evelette :

26 rue du tige 5350 Evelette - 085/713.783 ou 0491/10.72.69


 : la page de la mje

Le vendredi de 17h à 22h pour les jeunes dès 14 ans

Le samedi de 14h à 18h pour les jeunes dès 14 ans

Les permanences du local Jeune «Ohey - Haillot» :

Site de l'école de Haillot - 0493/30.32.69

 : local jeune Ohey Haillot

Le mercredi de 14h à 18h pour les jeunes dès 12 ans

Le samedi de 14h à 17h pour les jeunes dès 12 ans

Notre MJ est une petite asbl reconnue et subventionnée par la Fédération Wallonie Bruxelles. Elle bénéficie du soutien de la commune d'Ohey et de la Région Wallonne.

Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez nous contacter au 085/713.783 - 0491/10.72.69 ou visiter notre site : www.mjevelette.be.

NOS ATELIERS (horaire provisoire de la saison 2018-2019)

Ateliers Théâtre

- Atelier « débutants » - mercredi de 16h30 à 17h45 - (10 à 13 ans) - reprise le mercredi 26/9
- Atelier « débutants » - samedi de 17h30 à 19h - (14 ans et plus) - reprise le samedi 29/9
- Atelier « confirmés » - mercredi de 17h45 à 19h15 - (14 ans et plus) - reprise le mercredi 26/9

Atelier «danse - modernjazz»

Ateliers « Babies » - Mardi - Reprise le mardi 2 octobre

- 17h30 à 18h30 (de 5 ans accomplis à 6 ans)
- 18h30 à 19h30 (enfants nés en 2010 - 2011)

Ateliers «modernjazz» - Samedi - Reprise le samedi 6 octobre

- 9h30 à 11h : atelier « A » de 14 ans à 16 ans
- 11h à 13h : atelier « D » + de 19 ans
- 13h à 14h30 : atelier « B » de 11 ans à 13 ans
- 14h30 à 15h45 : atelier « Transition » de 9 à 10 ans
- 16h à 17h30 : atelier « C » de 16 à 18 ans

Atelier Breakdance - Reprise le lundi 1^{er} octobre

- Lundi de 18h à 19h30 dès 9 ans

Atelier Hip-Hop - reprise le mercredi 3 octobre

- Atelier « 1 » mercredi de 14h à 15h15 (9 à 12 ans)
- Atelier « 2 » mercredi de 15h15 à 16h30 (+ de 13 ans)

Atelier RAGGA

- Ragga « 1 » jeudi de 17h30 à 18h45 (16 à 18 ans) - Reprise le jeudi 4 octobre
- Ragga « 2 » Jeudi de 18h45 à 20h (19 ans et plus) - reprise le jeudi 4 octobre
- Ragga «débutant» - vendredi de 17h45 à 18h45 (11 à 13 ans) - reprise le vendredi 5 octobre
- Ragga «junior» - vendredi 18h45 à 20h (14 ans à 15 ans) - reprise le vendredi 5 octobre

Atelier «Créarécup- Couture»

- Mercredi de 14h30 à 17h30 (dès 9 ans) - un mercredi sur deux - reprise le mercredi 3 octobre
- Samedi 14h45 à 17h45 (dès 9 ans) - un samedi sur deux - reprise le samedi 29 septembre

Tarif et inscriptions

Inscriptions dès le 2/8, les mardis et jeudis de 9h à 12h et de 12h30 à 17h au 085/713.783, ou par mail à l'adresse suivante : erickamjevelette@gmail.com

Pour les membres de la saison dernière désirant s'inscrire pour la saison 2018-2019 le paiement de la saison 2017-2018 doit être apuré.

Tarif annuel : Danse : 110 € - Théâtre : 90 € - Créa-récup - couture : 60 €

Un tarif dégressif est pratiqué :

- 5% pour 2 ateliers / famille - 10% pour 3 ateliers et plus / famille

Payement

Pour les nouveaux inscrits, il y a trois séances gratuites pour découvrir les ateliers. Après votre confirmation de l'inscription définitive de votre enfant ou de votre jeune vous recevrez une facture reprenant le prix de la carte de membre (10 €) et le montant pour la saison 2018-2019. Le montant de l'inscription ne sera pas remboursé en cas d'arrêt de l'atelier en cours d'année.

Il est possible de réaliser un paiement étalé pour les familles qui le souhaitent. Pour cela, nous vous demandons de prendre contact pendant les heures de bureau avec Madame Delvaux, les mardis et jeudis de 9h à 12h et de 12h30 à 17h au 085/713.783 ou par mail à l'adresse suivante : erickamjevelette@gmail.com.

Des jeunes de la MJ Evelette sur la scène de L'Opéra.



Du 20 au 22 mai, 16 jeunes de la Maison des Jeunes d'Evelette se sont produits sur la magnifique scène de l'Opéra Royal de Liège. Ils faisaient partie d'un projet collectif ayant commencé il y a 18 mois et impliquant 100 jeunes de 13 maisons de jeunes de la Fédération Wallonie Bruxelles.

Après Une «Autre Carmen» en 2011, «Violetta» (*une Autre Traviata*) en 2013, une «autre Aïda» en 2015

Cette fois, des jeunes ont revisité le célèbre opéra DON GIOVANNI de Mozart.

Ensemble, et entourés de professionnels du spectacle ils ont travaillé à la création de leur opéra «un autre Don Juan». Un spectacle intégrant le point de vue des jeunes sur les différents thèmes abordés dans l'oeuvre de Mozart en modernisant une partie des dialogues:

« *Madamina ! Laissez-moi vous raconter, comme avec Don Giovanni, il faut savoir compter.*

Sur Meetic: 160 identités, toutes en quête d'amour, Sur Facebook : 220 profils, et de nouveaux chaque jour, Sur Badoo : 315 amants, prêts à vous rendre heureuse ! Sur Twitter : des billets doux, par centaines, pour autant d'amoureuses ! Sur Instagram : par milliers, des photos de ses captures, brunes, rousses, blondes ! Sur Snapchat : je n'en parle même pas, puisque toutes s'effacent en dix secondes »

Cette nouvelle version de Don Juan s'appuyant sur les différentes formes d'expressions artistiques des jeunes telles que : Le breakdance, le Rap, le Hip-Hop, le modernejazz... Ils ont pu également découvrir la technique du chant lyrique et une petite dizaine de jeunes ont pu créer quelques costumes.

Le spectacle a été joué 4 fois devant plus de 4.000 personnes dont 850 jeunes lors de la représentation scolaire du mardi 22 mai.

Pour les jeunes, c'était un véritable défi et une aventure dans l'inconnu lorsqu'ils se sont inscrits dans ce projet. La majorité d'entre eux ne connaissant rien au monde de l'Opéra et n'ayant jamais assisté à un opéra.

Dès l'entame du projet en 2017, les jeunes ont eu l'occasion de découvrir les infrastructures de l'Opéra Royal de Wallonie. Ils ont pu voir également une version de Don Juan mise en scène par Jaco Vandormael et rencontrer le metteur en scène.

Ce fut un projet long et exigeant demandant aux jeunes un investissement hors du commun

Les séances de travail avaient lieu principalement les dimanches (départ 8h et retour 18h30)

Les deux derniers mois, les jeunes se retrouvaient chaque semaine à Liège.

L'investissement augmentait encore durant les 10 derniers jours du projet. Les jeunes venant à Liège après l'école pour participer aux différentes répétitions.

Encadrés par des professionnels, les jeunes ont dû respecter les mêmes exigences et conditions de travail que les artistes de l'Opéra.

Au delà de la dimension artistique, c'est également un formidable projet humain.

100 jeunes de 8 nationalités différentes, de classes sociales et de cultures très diverses ont eu l'occasion de se rencontrer, de se découvrir, d'échanger et de construire ensemble une oeuvre collective.

Sur scène, le public a pu découvrir non pas 13 MJs mais une véritable troupe d'artistes unis et épanouis partageant leurs passions pour donner vie à un spectacle professionnel plein de sens, d'énergie et de poésie.

Le projet « Un autre Don Juan » aura été pour ces jeunes une chance exceptionnelle de réaliser un rêve magnifique et leurs souvenirs resteront à jamais gravés dans leur mémoire.

Ce projet était une initiative de la Fédération des Maisons de Jeunes et de l'Opéra Royal de Wallonie.

Félicitations à tous ces jeunes et plus particulièrement aux jeunes de notre MJ :

Fiona Albiccoco, Elyse Aldéghi, Marie Cremers, Fanny Ferir, Fanny Fiset, Juliette Fourneaux, Louise Halleux, Lucas Gos, Mélissane Lebrun, Aline Ledoux, Alice Lefert, Manoëlle et Pablo Lujan, Céline Piret, Anaïs Ple-tinckx, Valentine Poncelet, Zoé Van Hemelryck



QUELQUES BEAUX ET IMPORTANTS PROJETS

CRÉATION de CABINETS MÉDICAUX et de LOGEMENTS

Le Gouvernement wallon, à l'initiative du Ministre René Collin, a approuvé l'octroi à la Commune d'Ohey d'une subvention de 200.000 € pour la mise en œuvre de notre projet de création d'un cabinet médical et d'un logement tremplin pour le médecin.

La Commune vient d'acquérir le bâtiment situé au n° 96, rue de Ciney à Ohey. Ce bien comprend outre une maison, un ancien grand garage ainsi qu'une surface de parking située entièrement en zone à bâtir.

La Commune d'Ohey avait répondu à l'appel du Ministre Collin visant à la création de cabinets médicaux afin de pallier au manque de médecins en milieu rural.

Après une réflexion avec les médecins de la commune, le Collège communal a introduit un double dossier :

- Un pour la création de 3 cabinets médicaux et d'un logement pour le médecin
- Un autre dans le cadre du PCDR (Plan Communal de Développement Rural) afin d'aménager des logements tremplins, un espace multiservices et un atelier rural.



EXTENSION de l'ÉCOLE d'OHEY



Les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} primaire d'Ohey se trouvent dans des locaux situés à l'écart, soit à 500m du bâtiment principal. Cette situation pose des problèmes organisationnels (repas, garderie, cours philosophiques, cours de gym...)

La dispersion de nos classes sur 2 sites ne peut durer indéfiniment. Nous avons l'obligation de rassembler nos 2 classes de 5^{ème} et 6^{ème} année avec les autres classes primaires de la rue de Reppe.

Nouveau projet voté au Conseil communal du 22 mars 2018.

Fin 2016, Madame Marie-Martine Schyns, Ministre de l'Education et des bâtiments scolaires, a signé la promesse de principe des subsides pour l'extension de l'école d'Ohey.

Ce projet a fait l'objet de plusieurs réunions de consultation avec le personnel enseignant, l'auteur du projet l'INASEP, les déléguées de la Fédération Wallonie-Bruxelles et bien entendu les membres du collège.

Les parents ont été invités à venir voir le projet le jeudi 8 février et à émettre leurs remarques.



C'est ainsi qu'outre les 2 nouvelles classes il y aura :

- Un réfectoire plus spacieux,
- Des toilettes plus confortables
- Un chauffage moins énergivore
- Un local pour les enseignants
- Un local polyvalent
- Une bibliothèque
- Un préau plus spacieux
- Une 2^{ème} cour pour les « Grands »
- Une rénovation de la cour de récré actuelle...

Le jeudi 22 mars dernier, le Conseil communal a approuvé à l'unanimité, les plans, le cahier des charges ainsi que le devis estimatif. Celui-ci s'élève à 1.276.000 € HTVA ou 1.353.500 € TVAC (6%). Nous espérons obtenir 60% de subsides. La part communale (40%) pourra bénéficier du Fonds de garantie d'un prêt à 1,25% d'intérêt.

Le dossier devra recevoir la promesse ferme de subsides de la part de la Ministre de l'Education.

Ensuite le collège pourra lancer la procédure de mise en adjudication et enfin les travaux pourront commencer après ces délais de procédure.

RÉFECTION de la Route des FONDS (route d'ANDENNE) et chemin des FAWES

Cette route de liaison entre Haillot et Andenelle a besoin d'un bon lifting. C'est pourquoi le Collège communal a inscrit la réfection de cette voirie dans le PIC (Plan d'Investissement Communal) 2017/2018 afin de bénéficier de subsides de la Région wallonne.

Le 22 mars le Conseil communal, unanime, a approuvé le cahier des charges et les plans ainsi que le devis estimatif de 388.600 € HTVA soit 470.000 € TVAC.

Les travaux s'étendent sur 2 km de la rue de Nalamont jusqu'à la limite de la commune à Coutisse.

Il y aura un nouveau revêtement hydrocarboné et 2.200 m de filets d'eau ou de bandes de contrebutage en béton.

Dès que le dossier aura reçu le feu vert de la Région wallonne nous pourrons le mettre en adjudication.

Lauréat du travail

Les autorités communales d'Ohey entourent Monsieur Thierry Silvestrin et les membres de sa famille.

Thierry Silvestrin citoyen d'Ohey (rue du Bois d'Ohey) a reçu le brevet de Lauréat du Travail qui reconnaît officiellement les mérites professionnels dans les secteurs de police et de sécurité civile.



Grande guerre

Dans le cadre des commémorations du centenaire de la Grande Guerre une action a été menée avec les 5^{ème} et 6^{ème} primaires de l'école d'Ohey. À cette occasion les élèves ont lu un discours :

Mesdames, Messieurs,

C'est dans le cadre des commémorations du centenaire de la Grande Guerre que nous, les élèves de l'école communale d'Ohey, sommes très heureux et très honorés de vous rendre hommage.

Au mois de mai, nous nous sommes rendus à la caserne militaire de Flawinne. Là, nous avons participé à une marche du souvenir.

À la fin de la randonnée, nous avons visité le fort d'Emines.

Nous avons appris beaucoup de choses au sujet de ces deux affreuses guerres.

Nous avons parfois été surpris de voir que la guerre ne se déroule pas toujours très loin de chez nous.

Lors de cette journée, nous avons reçu des semences de coquelicots.

Nous tenions à semer ces graines du souvenir en votre présence pour ne pas oublier.

Apprendre notre histoire, c'est aussi ne plus reproduire les erreurs du passé.

Vous qui avez lutté pour la paix au péril de votre vie, nous sommes conscients de ce que vous avez fait pour les générations futures dont nous faisons partie.

À notre tour, après ce projet et cet échange, nous, les élèves de l'école communale d'Ohey, nous devenons des passeurs de mémoire.

Nous vous remercions pour votre présence et nous vous invitons à partager ce goûter.





ALERTE



Plantes invasives



Berce du Caucase - Photo Alerias

ALERTE - Plantes invasives

Comme chaque année, la commune d'Ohey, le Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents, et le Comité local du Hoyoux réagissent face à des envahisseurs : les plantes invasives ! La résolution de cette problématique implique une gestion sur plusieurs années. Dès lors, nous réaliserons cette année encore une campagne de gestion qui se déroulera durant l'été.

Qu'est-ce qu'une plante invasive ?

Beaucoup de plantes ornementales ont été introduites dans nos parcs et jardins, bien loin de leur région d'origine. La plupart sont parfaitement inoffensives mais il arrive que certaines d'entre elles s'échappent, se multiplient et colonisent nos milieux naturels. Ces plantes exotiques sont alors devenues invasives. Les plus répandues dans nos régions sont la berce du Caucase, la renouée du Japon et la balsamine de l'Himalaya.

Quels dangers ?

En se développant de manière incontrôlée, les plantes invasives menacent nos espèces locales en prenant leur place petit à petit. Les plantes invasives représentent ainsi la 2^{ème} cause de régression de la biodiversité. Leur gestion a aussi un coût économique non négligeable. De plus, certaines d'entre elles, comme la berce du Caucase, représentent un problème sanitaire car sa sève, sous l'effet du soleil, peut provoquer de graves brûlures de la peau.

Que faire en tant que citoyen ?

Vu qu'aucun milieu n'est à l'abri des plantes invasives (jardins, espaces publics, bords de route, berges de cours d'eau, ...), chaque citoyen peut jouer un rôle dans la gestion de celles-ci.

Pour limiter leur invasion, vous pouvez :

- Signaler à la commune d'Ohey les plantes invasives rencontrées ;
- Vous renseigner sur les conseils de gestion auprès du Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents et du Service Public de Wallonie :
Comité local du Hoyoux : hoyoux@meuseaval.be - 085/31 71 74
Service Public de Wallonie : invasives@spw.wallonie.be
- Ne pas propager les graines, plantes et plantules ;
- Attention : ne pas utiliser d'herbicide !

Si en tant que particulier, collectivité ou commercial vous souhaitez obtenir plus d'information sur la gestion de ces différentes espèces, nous vous conseillons de consulter le site Internet de la cellule AlterIAS (www.alterias.be). Sur ce site, vous pourrez également souscrire au « code de conduite sur les plantes invasives ».



Berce du Caucase - Photo Alerias

ALERTE - Plantes



Berce du Caucase - Photo Alerias

ALERTE - Plantes invasives



La balsamine de l'Himalaya
Photo adobestock

ALERTE - Plantes invasives





EOLIENNES – les géantes du Samson seront debout à la fin de l'été !

Les premiers travaux d'aménagements des voiries et des plateformes ont débuté en octobre 2017 et ces travaux d'infrastructure entreront dans une phase de finalisation prochainement, par l'aménagement des accès afin de permettre l'arrivée des éléments des éoliennes.



Les premiers travaux sont suivis par une période plus dense : la réalisation des massifs de fondations des éoliennes. La dernière fondation, celle de l'éolienne 1, sera finalisée en ce début de mois de juin.

En parallèle à ces travaux de fondations, la pose des câbles permettant de transporter l'énergie produite par les éoliennes a démarré et est toujours en cours.

La dernière phase va être initiée en août 2018 et consistera en l'assemblage des éoliennes. Préalablement les différents composants vont être acheminés par des convois spéciaux durant les congés d'été.

Le chantier se déroule bien, le temps favorable de ces derniers mois permet de respecter le planning.

Les géantes de Samson devraient produire les premiers kilowattheures avant la fin de l'année.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir les élèves des écoles de la région qui ont vu l'assemblage du ferrailage et le coulage d'une fondation d'éolienne.

Par ailleurs, l'association « Électrons libres » qui rassemble des citoyens oheytois et gesvois recueillent des parts pour l'éolienne citoyenne.

Vous voulez prendre des parts dans l'éolienne citoyenne ?

Contactez ÉLECTRONS LIBRES : <https://www.electronslibres.be/>

Plus d'infos :

Marcel Haulot, conseiller énergie

Françoise Ansay,

Échevine de l'énergie, 0478 22 80 60.

Printemps - Été

Pour de beaux jardins... sans ennuyer les voisins et la nature !

Nos jardins sont beaux à Ohey et chacun fait de son mieux pour les entretenir !

Cette année en particulier, grâce à l'action de bénévoles (Serge, Annie, Paul), notre commune est particulièrement belle.

Et vos jardins le sont aussi !

Embellissons notre jardin dans la joie, la recherche de la beauté et le respect de nos voisins et de l'environnement. Ils en seront encore plus beaux !

Alors, pour ce faire, quelques petits rappels :

- 1) Pas d'usage d'engins motorisés le dimanche et les jours fériés** (et donc pas de tonte, tronçonnage,...), selon le règlement communal de police du 22/06/2015 ;
- 2) Les déchets verts** (tonte, coupes diverses,...) **doivent être soit stockés chez vous, soit emmenés au parc à conteneurs !** Les dépôts sauvages, même de déchets verts, sont interdits !
- 3) Pas de produits phytosanitaires** (herbicides, fongicides,...) sur les trottoirs, à proximité d'un filet d'eau (Le saviez-vous ? Nous n'utilisons plus du tout de ces produits à la commune !). Pour rappel, le **glyphosate** (herbicide) est **cancérogène** - Absolument interdit avec les enfants et pour les femmes enceintes !!!
- 4) Veillez à tailler vos haies particulièrement en bordure de voiries** pour que le passage des piétons en particulier ne soit pas entravé !



Vous avez besoin d'aide ou d'informations ?

Contactez :

- L'administration communale : Melissa Deprez, melissa.deprez@ohey.be, 085/61.12.31
- Le cercle horticole, association de bénévoles spécialisés en jardinage, qui dispense de nombreuses formations : horti.ohey@gmail.com - www.cerclehorticole-ohey.be.
- Le pôle de gestion différenciée, pour toute information sur les alternatives aux produits phytosanitaires : www.gestiondifferentiee.be (et demandez Tiffanie Frenkel, anciennement salariée de notre commune ;-)).
- ASBL « Humus » www.humusasbl.org.

WAPP dans la commune d'Ohey et à Goesnes

En mars lors d'une vaste opération «WaPP» (en d'autres mots «Wallonie Plus Propre») lancée par la Région Wallonne, de nombreux volontaires se sont retrouvés pendant trois jours afin de nettoyer villes, villages, forêts, sentiers etc...

Il en fut de même dans la commune d'Ohey, où de nombreuses personnes avaient entendu l'appel à l'action citoyenne.

À Goesnes, trois équipes de sont lancées à l'assaut des cannettes, verres, papiers ou autres dépôts d'ordures clandestins.



Le vendredi 23 mars, la famille Jacob-Berger entrait en action pour nettoyer la rue du Pilori et le sentier de la Grande Fontaine. Le dimanche 25 mars deux autres équipes rataissaient les axes Goesnes-Hodoumont – Filée (équipe de Jean-Claude Collinge), ainsi que Goesnes-Tahier-Marchin et Molu-Goesnes (équipe formée par Françoise et Régis Cesar ainsi que Dany et Roland des Musées Héritage).

Des volontaires heureux de leur contribution et un butin non négligeable dans le village de la «Guerre de la Vache» (1275-1278) et ses entités voisines comme en témoignent les photos!

Merci à tous les bénévoles de toute la commune.

SOUTENIR LE PARCOURS DES MIGRANTS ? PARLONS-EN !

Des Oheytois accueillent ou ont accueilli, en toute légalité¹, des migrants au cours de ces derniers mois. Ces migrants sont majoritairement des jeunes femmes et des jeunes hommes en route pour la Grande-Bretagne où ils espèrent trouver de la sécurité, un emploi, une stabilité pour fonder une famille ou pour mettre leur famille à l'abri de la guerre, d'un régime dictatorial, des changements climatiques.

Le Conseil communal s'est positionné contre les visites domiciliaires souhaitées par le Gouvernement fédéral pour rechercher des migrants hébergés par des citoyens, en toute légalité.

Il y a plusieurs façons de les aider ! Matériel, vêtements, ou en les hébergeant une nuit ou deux, à l'abri de la pluie, du froid. De nombreux bénévoles sont déjà actifs et se coordonnent grâce à la page « Hébergement Plateforme citoyenne » active sur Facebook.

Les soutenir en toute légalité vous intéresse ? Parlons-en !

RENDEZ VOUS à la Maison des générations, Place Roi Baudouin, 5350 OHEY, le jeudi 6 juillet à 20h.

Contact et plus d'infos:

Françoise Ansay, Échevine de l'égalité des chances, 0478 22 80 60 - francoise.ansay@ohhey.be



1) Contrairement à la France, la Belgique reconnaît le droit à l'aide humanitaire, ce qui autorise l'hébergement des personnes en détresse.



Vous souhaitez diffuser un article dans l'Inf'Ohey ?

Vous avez une remarque à formuler ou vous désirez obtenir des informations complémentaires sur notre bulletin communal ?

Prenez contact avec François Jacob au 085/82 44 78 ou par mail francois.jacob@ohhey.be

Coin Nature



1

Perce-neige, tussilages et violettes annonçant le printemps.

Les premières fleurs à nous réjouir et à offrir de la nourriture aux insectes sont entre autres les perce-neige, tussilages et violettes.

En voici une description succincte.

❶ **Les perce-neige (invariable au pluriel!)** passent la partie de l'année qui leur est défavorable sous forme de bulbes souterrains avant de fleurir en février-mars. Cette année les gelées importantes au sol ont retardé considérablement l'éclosion des clochettes blanches des *Galanthus nivalis* de la famille des Liliacées.

❷ **Le tussilage** est une plante vivace à rhizomes, de la famille des Astéracées, typique des terrains vagues. Elle fleurit de février à avril, avant de développer ses feuilles. Les fleurs de tussilage sont solitaires, jaunes, et se dressent sur des hampes aux écailles pourpres poilues. Les feuilles polygonales (blanches en dessous et vert clair au-dessus) peuvent atteindre 20 centimètres de diamètre. Le nom tussilago, reflète les propriétés médicinales du tussilage et provient des mots latins *agere* «chasser» d'une part et *tussis* «toux» d'autre part. Par mauvais temps, les fleurs ont tendance à se refermer. Un outil météo sympa!

❸ **La violette** est une petite plante vivace appartenant à la famille des Violacées (largement distribuée) pouvant résister à des températures aussi basses que -30° Celsius. De sa rosette basale, de feuilles en forme de cœur, sortent les pédoncules de fleurs bleu-violacées de février à avril (bienvenues comme source de nourriture pour les insectes en période pauvre en fleurs).

Après pollinisation, les graines se ressemblent automatiquement. Certaines espèces de violettes sont odorantes et dégagent un parfum délicat et fort agréable. (Wikipedia)

Perce-Neige entre Goesnes et Marchin (11/03/2018) dans le cadre de «Soyez nos Hôtes» à Ohey et Goesnes, tussilage à l'entrée du Musée Héritage 14-18 & 40-45 (23/03/2018), violettes sur la route de Tahier - entre Goesnes et Marchin (25/03/2018) dans le cadre de l'action WaPP «Wallonie Plus Propre».



2



3



« Pourquoi le scoutisme pour mon enfant ? » et « Qu'est-ce que cela lui apporte ? »

Voici les questions que certains se posent peut-être.

Au lieu de répondre par nous-mêmes, nous avons donné la parole aux parents de nos animés.

• Maman de Marine, chez les Baladins :

Nous avons inscrit Marine au scoutisme pour lui permettre de découvrir une sphère sociale nouvelle, avec des objectifs différents des milieux qu'elle fréquente habituellement (école et activités sportives).

Le scoutisme transmet des valeurs que nous partageons et que nous souhaitons inculquer à nos enfants : L'esprit d'équipe, la solidarité, le partage, l'ouverture d'esprit, la confiance en soi, l'autonomie, le respect des autres et de la nature.

Dans une société où priment la recherche de performance et l'esprit de compétition, nous espérons ainsi lui offrir une autre vision de la vie et contribuer, à notre échelle, à la construction d'une société plus solidaire.

Qu'est-ce que les baladins lui apportent ? Le plaisir d'être ensemble : parfois la vie en groupe n'est pas simple, mais les animateurs sont là pour prendre en compte cette dimension et permettre aux enfants de développer leurs compétences sociales.

Le plaisir de jouer à l'extérieur : Marine aime beaucoup les activités proposées chez les baladins car elles sont souvent très drôles et les animateurs s'investissent énormément pour leur faire vivre des aventures captivantes. Le fait que la plupart des activités se passent en plein air (souvent en forêt) lui donne une envie supplémentaire de participer aux animations.

De la convivialité et de la fantaisie : il n'est pas rare de voir débarquer des extra-terrestres, des magiciens, des facteurs,... sur la plaine au moment du rassemblement. Cela créé une ambiance conviviale et même à nous parents, cela nous donnerait envie de rester pour vivre l'activité prévue pour les baladins !

• Maman de Simon chez les Louveteaux :

Contrairement à beaucoup de parents de scouts, nous n'avons jamais personnellement fait partie d'un mouvement de jeunesse. Et donc, au départ, dans la plus stricte ignorance sur le sujet, nous cherchions une activité qui permettrait à notre fils de passer du temps à l'extérieur dans notre belle région entourée d'autres jeunes de son âge et cela dans le respect des règles scoutistes.

Qu'est-ce que les louveteaux lui apportent ?

Il y a tellement de choses à dire... Notre fils a littéralement changé et évolué depuis son arrivée chez les louveteaux. Il a mûri, il est devenu plus indépendant et débrouillard. Il a appris le respect d'autrui et l'amitié sincère. Nous, parents, avons également appris à faire confiance. Croire en tous ces jeunes formidables et dévoués qui prennent soin de notre enfant toute l'année et surtout, accepter qu'ils lui apportent ce petit truc en plus, cette touche d'innocence et de douce folie que nous sommes incapables de lui donner parce que nous, nous sommes juste parents. Merci à vous tous.

• Maman de Luca chez les Louveteaux :

« J'aime bien porter mon foulard à d'autres moments que lors des réunions car ainsi certaines personnes peuvent s'y intéresser et je peux parler du scoutisme. Et puis quand je le porte, je ne suis plus Luca le fofou. Je porte des valeurs et je me sens responsable ». Quand votre fils vous dit cela, vous savez que vous avez fait le bon choix... Respect, entraide, solidarité, coopération, responsabilité, dévouement... Toutes ces notions simplement véhiculées, éternellement ancrées...



• Maman de deux animateurs actuels (et 4 anciens) :

6 enfants, 6 scouts, Baladins jusqu'à devenir animateurs... que dire de plus... c'est qu'ils aiment et que nous sommes heureux d'avoir confié nos jeunes depuis 1994, dès la création de le troupe des scouts d'Ohey. Nous avons, nous-mêmes, été scouts dans notre jeunesse et, grâce aux animateurs, les valeurs importantes de la vie, sont passées dans la génération qui suit. Le respect de l'autre et de la nature sont à nos yeux, les plus belles.

• Maman de Ugo et Romain, chez les louveteaux :

J'ai de merveilleux souvenirs de mes années scoutistes. Je voulais que mes fils apprennent la vie de la nature, découvrent, se dépassent, prennent confiance en eux et aux autres... aient des activités extérieures et altruistes.

Ils développent leur imagination, leur autonomie, la volonté de se dépasser, se font d'autres copains que l'école et le sport.

Chaque week-end, ils attendent le prochain avec impatience et là nous parlent déjà du camp et demandent à dormir sous tente à la maison.

Merci à tous les animateurs pour l'amour du scoutisme que vous leur transmettez.

• Maman de Zibeline, chez les éclaireurs :

Ma fille est enfant unique et le scoutisme est là pour lui apprendre à partager, à vivre avec d'autres adolescents. Pour découvrir la nature et la vie en communauté avec des jeunes de son âge.

Pour apprendre la solidarité, à se débrouiller dans la nature («retour aux sources»).

Pour acquérir une forme d'autonomie : se débrouiller sans les parents/adultes.

À se découvrir sous un autre aspect, à travers les jeux scouts, les veillées, les camps, les épreuves liées à la totemisation...

Pour apprendre à vivre en dehors du confort moderne (dormir sous tente, se laver dans une baignoire, cuisiner sur un feu de bois, pas de TV, d'ordi...)

Qu'est-ce que les éclaireurs lui apportent ?

À prendre des initiatives, surtout en qualité de Chef de patrouille ou de seconde, lors des jeux de nuit, pour récolter de l'argent de patrouille, pour organiser le hike de patrouille.

Une autonomie et une affirmation de soi lors des camps : construction de son habitat, préparation des repas, accueil des plus jeunes.

À «gérer» des plus jeunes, à en être responsable.

Une belle bande de potes ;-)

Des souvenirs inoubliables.

Un apprentissage du respect des consignes.



MJ EVELETTE - DÉVELOPPEMENT RURAL



Spectacle des ateliers théâtre de la MJ

Le vendredi 25 mai, les jeunes des ateliers théâtre de la MJ Evelette ont présenté leur spectacle de fin de saison à la salle des Fanfares à Ohey.

Pour ouvrir cette soirée théâtrale, les jeunes de l'atelier théâtre «débutant» ont présenté la pièce «Sacré Nicolas» une histoire rocambolesque racontant les péripéties d'un couple souhaitant adopter un chien. Félicitations à Milla Derycke, Faustine Grosfils, Camille Lefert, Alexia Nestergal et Numa François, pour leur belle prestation.

Les jeunes de l'atelier théâtre «confirmés» ont présenté : la pièce «La fête des voisins» un vaudeville qui a bien fait rire le public présent dans la salle. Félicitations à Emilie Nestergal, Marion et Jean Crémelie, Juliette Gustin et Eloïse Leemans

Nos ateliers théâtre étaient encadrés par Jean-Jacques Laduron, véritable homme-orchestre qui a assuré l'animation des ateliers, la mise en scène, la technique... Encore merci à toi JJ.

Pour la nouvelle saison, notre animatrice Mathilde prendra en charge deux nouveaux ateliers «débutants» pour les jeunes dès 10 ans et pour les jeunes de 14 ans et plus.

Saison 2018-2019

Mercredi de 16h30 à 17h45 : Atelier théâtre « débutants » pour les jeunes à partir de 10 ans.

Mercredi de 17h45 à 19h15 : Atelier théâtre « confirmés » pour les jeunes de 14 ans et plus

Samedi de 17h30 à 19h : Atelier théâtre « débutant » pour les jeunes de 14 ans et plus.

Reprise des ateliers le mercredi 26 septembre et le samedi 29 septembre.

Pour les nouvelles inscriptions, les trois premières séances sont gratuites.

Inscription dès le 2/8 les mardis et jeudis de 9h à 12h et de 12h30 à 17h au 085/713.783 ou par mail à l'adresse : erickamjevelette@gmail.com.

Cabinets médicaux et logements au cœur du village d'Ohey

Subventionnement : Accord de principe du Ministre René COLLIN

Complémentairement à l'article figurant dans ce bulletin d'informations sous le titre « Quelques beaux et importants projets » par lequel nous vous annonçons la bonne nouvelle de l'octroi d'un subside de 200.000 € pour la Maison médicale sise rue de Ciney à Ohey, le Ministre René Collin nous a fait parvenir son accord de principe sur l'acquisition et l'aménagement de logements avec un accent pour les jeunes et les personnes à mobilité réduite, et la construction de 3 cabinets médicaux.

Ce projet a été co-construit par l'administration communale et les médecins de notre commune. Il s'agit aussi, dans la foulée, de créer un hall-pépinière pour des jeunes se lançant dans un commerce ou une activité indépendante, et une salle polyvalente, le tout au cœur du village d'Ohey.



Ce projet s'inscrit parfaitement dans le cadre de notre programme communal de développement rural (plus d'infos : www.developpementruralohey.info).

Le devis estimatif y compris l'acquisition du bien sis rue de Ciney s'élève à 1.741.000 € TVAC.

L'aide de la Région wallonne sera de 1.281.000 € dont 1.081.000 € dans le cadre du PCDR (Plan Communal de Développement Rural) et 200.000 € dans le cadre des projets du Gouvernement wallon pour pallier à la pénurie de médecins dans les régions rurales.

Voilà une bonne nouvelle qui réjouira tous les habitants de la commune.

Ateliers intergénérationnels par les passeurs de Mémoire d'Ohey

En avril dernier, les aînés de l'accueil communautaire d'Ohey accompagnés par quelques bénévoles ont animé des ateliers intergénérationnels de transmission de la mémoire. Avec leurs souvenirs, ils ont montré aux enfants des écoles primaires d'Ohey « comment ça se passait autrefois » quand ils avaient leur âge.

C'est dans les locaux de la ferme de Monsieur et Madame TONGLET à Tahier que les seniors ont présenté ces ateliers aux 171 enfants intéressés. Neuf classes de 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} primaires des différentes sections d'Ohey (Ohey, Haillot, Evelette et Perwez) ont participé à ce projet.

Pour cette quatrième édition, les aînés ont choisi le thème : « l'alimentation autrefois ». Et avec des objets anciens pour illustrer leurs propos, ils ont créé 3 ateliers :

1^{er} atelier : Que mangions-nous autrefois ?

Dans cet atelier, les enfants ont découvert différents plats d'autrefois et surtout les ustensiles utilisés à l'époque ainsi que l'évolution des méthodes de cuisson.

Nos jeunes écoliers ont appris comment étaient préparés les saucisses, le boudin, le pâté, le fromage, le beurre, la confiture, le café, le pain et parfois sans eau courante !

Tout était fabriqué à la maison et le plus souvent à la main ; ce qui nécessitait un certain temps sinon un temps certain ! L'avantage, c'est que l'on savait ce que l'on mangeait.

2^{ème} atelier : Evolution des méthodes de conservation

Plusieurs méthodes furent expliquées avec les objets anciens.

La conservation par **la chaleur** avec un ancien stérilisateur, utilisé souvent pour conserver les légumes et les fruits mais aussi pour le pâté. La durée de conservation pouvait aller jusqu'à parfois 5 ans dans des wecks, bocaux en verre avec leur fermeture par clips, joints et couvercle en verre.

La conservation par **le fumage, le séchage ou le salage** étaient des techniques utilisées surtout pour garder la viande, le poisson ou les œufs souvent dans des pots en grès.

D'autres méthodes plus classiques comme **les mottes de terre ou un seau de sable**.

Et enfin les glacières puis l'arrivée des réfrigérateurs d'abord au gaz de ville puis électriques dans les années 50 pour conserver les aliments grâce **au froid**.

3^{ème} atelier : Avant, on cultivait la terre et on pratiquait l'élevage

Une ligne du temps récapitulative permet tout d'abord de contextualiser les grandes évolutions en la matière.

A l'aide de photos et de différents jeux, cet atelier montre aux enfants l'évolution des différentes méthodes et outils pour cultiver la terre.

Avec tout d'abord le travail à la main dans les champs puis avec le cheval de trait et enfin avec des machines et des outils de plus en plus perfectionnés et performants.

Avec des photos, des anecdotes et des jeux, les enfants ont découvert aussi « comment c'était à Ohey » : Il n'y a pas toujours eu de grands magasins/supermarchés, ni d'eau courante... mais il y avait un moulin à Haillot. C'est donc l'occasion aussi de faire revivre une localité.

Le thème choisi cette année a mis en évidence la qualité de l'alimentation à laquelle nous devons veiller pour notre santé.

Ce projet interactif fut riche d'enseignements mutuels. C'est en effet, au travers de ces échanges que les enfants acquièrent un esprit critique par l'observation des différences entre leur vécu et celui des aînés jadis. Les aînés sont les témoins d'un passé qui tend à disparaître dans les mémoires. Ces ateliers intergénérationnels créent des dialogues entre les générations dans le respect mutuel de chacun mais sont aussi l'occasion de (re)créer des liens entre ces enfants et leurs propres grands-parents qui auront peut-être eux aussi de nombreux souvenirs à leur raconter.

Si vous êtes intéressé(e) par ce projet et que vous avez un peu de temps, n'hésitez pas à rejoindre le groupe et à prendre contact avec Françoise Ropson, au CPAS d'Ohey au 085/61.19.91.





Le BlueBird Festival est de retour dans le Parc Rosoux !

Fidèle à ses habitudes, le festival commencera le vendredi avec l'atypique Swing That Bird qui nous emmènera dans les années 40 et 50 !

Le samedi, la programmation musicale alternera entre rock, rap, pop et musique festive.

Le BlueBird est un festival où rencontres et découvertes créent une bouffée d'air frais dans un été belge parsemé de festivals.

Venez passer un moment convivial en notre compagnie !

Bénévoles

Pour nous aider dans l'organisation du BlueBird Festival, nous cherchons des personnes pour

- les 4 jours de montage
- les deux jours de démontage
- le jour du festival

Tu souhaites rejoindre l'équipe des bénévoles ? Merci de prendre contact avec Elie Marchand via l'adresse suivante : elie@bluebirdfestival.be

Vendredi 27 juillet

- Concerts swing et electro-swing
- Initiations à la danse
- Activités (Studio photo, coiffure, maquillage...)
- Bars et restaurations

Samedi 28 juillet

- 13 concerts sur trois scènes
- Animations pour enfants (jeux en bois, poterie...)
- Cirque
- Bars et restaurations
- Village associatif

Prix spécial pour les Oheytois

Préventes disponibles au Delhaize d'Ohey et sur notre site www.bluebirdfestival.be/tickets

Introduisez le code « oheyabbf » sur le site pour profiter de la promo :

- Vendredi 28/07 - 5 €*
- Samedi 29/07 - 10 €*
- Pass 2 jours - 15 €*
- Camping - 5 €*

* Hors frais de réservation

D'autres tickets seront en vente au « prix Oheytois » au Hall Sportif du 23 au 27 juillet dans la mesure des places encore disponibles.

Une organisation de l'ASBL 470 avec le soutien de la commune d'Ohey, de la MJ Evelette, de la Fédération Wallonie Bruxelles, de la Wallonie et de la Province de Namur.

MUSIQUE | DÉCOUVERTES | DANSE | FÊTE



INITIATIONS DANSE,
MUSIQUE SWING
& ANIMATIONS RÉTROS

ACTIVITÉS
POUR LES ENFANTS



15 JUILLET 2018

Balade pique-nique à Ohey

À la découverte de la transhumance des chèvres

Ce 15 juillet, rejoignez-nous à Ohey afin de vivre une balade pique-nique surprenante en compagnie du troupeau de chèvres de la Fromagerie du Chèvre-Feuille.

Lors de cette promenade, vous pourrez découvrir le magnifique village d'Hailot, la Fromagerie du Chèvre-Feuille, mais également savourer un délicieux pique-nique composé de spécialités locales au cœur de la nature. Plusieurs animations sont au programme : dégustations, activités sur la biodiversité, marché de producteurs locaux, jeux pour enfants...

Ne manquez pas cette balade insolite qui plaira autant aux petits qu'aux grands !

Pour plus d'informations, contactez le Syndicat d'initiative d'Ohey au 085/82.44.77 ou allez sur le site www.onbouge.be



AGENDA DE L'ÉTÉ DU SYNDICAT D'INITIATIVE D'OHEY

19 AOÛT 2018

Balade vélo « Entre fermes et
château du Condroz »

*Venez découvrir à vélo
les beaux villages de la commune d'Ohey*

Nous commencerons la balade par une visite de la Ferme Tonglet-Bero à Tahier. Nous nous dirigerons ensuite vers la Chapelle St-Hubert de Libois, le Château d'Hodoumont et le village de Goesnes. La balade ne fera que 8km mais sera accentuée par des visites des lieux historiques ; le tout commenté par le Syndicat d'Initiative d'Ohey.

3 €/adulte • gratuit pour les moins de 12 ans.

N'oubliez pas d'apporter vos vélos !

Départ à 10h00 à la Chapelle de Tahier - Ch.St-Fontaine, 200- 5350 Ohey



26 AOÛT 2018

Balade savoureuse

*La Savoureuse est une journée
de balade à vélo vintage à travers les paysages
du Condroz et de la Famenne.*

La Savoureuse rassemble à la fois les passionnés de vieux vélos, les fans de mode vintage, les amoureux de balades à vélo et les gourmets. Comme son nom l'indique, la Savoureuse transforme les ravitaillements en haltes gourmandes avec dégustation de produits du terroir.

A travers 3 parcours (30/60/90km) partant de Havelange, cette journée à vélo s'adresse à la fois à un public familial, aux cyclistes confirmés et amateurs de belles balades et aux forçats de la route soit les plus sportifs. Sur les différents parcours, les participants auront l'occasion de déguster quelques échantillons de produits du terroir et d'admirer le patrimoine bâti et naturel des villages traversés. Le tout dans une ambiance chic et d'époque.

Infos et réservations : www.lasavoureuse.be





PROVINCE
de NAMUR

Fédération du Tourisme

Au cœur
de vos loisirs

Balade PIQUE-NIQUE 15 juillet 2018 Hailot

Promenade en transhumance avec les chèvres

Balade pédestre de 5km ou 8km

Pique-nique réalisé avec les produits du terroir
Différentes animations pour toute la famille !
Réservation obligatoire ! Places limitées!

Prix: 12 €/adulte - 8€/enfant

+d'infos: si@ohey.be - www.onbouge.be - 085/82 44 77

6 RDV 'TERROIR' INSOLITES
PICKNICKWANDELINGEN

INFOS & RÉSERVATIONS WWW.ONBOUGE.BE INFO & RESERVERING



Une initiative de la Fédération du Tourisme de la Province de Namur / Een initiatief van de Federatie voor Toerisme van de Provincie Namen

pepup



Wallonia.be



tavenir.net

PROXIMAG

VIVACITÉ

DROIT DE VOTE - HOMMAGE - AGENDA

J'ai un handicap et j'ai le droit de voter comme tout le monde !

Une information de Unia
(Centre interfédéral pour l'égalité des chances)

« En octobre 2018, nous irons voter pour les élections communales et en mai 2019, pour les élections régionales, communautaires, fédérales et européennes.

Nous ? Nous tous ? Avons-nous le droit de voter en Belgique ?

Le droit de vote est un droit fondamental, un pilier incontournable de la démocratie et de la citoyenneté. Unia espère que tant les autorités, que les organisations, services et familles qui accueillent, défendent ou entourent les personnes en situation de handicap feront ce qui est en leur pouvoir pour qu'elles puissent voter pour les candidats de leur choix.

Certaines personnes en situation de handicap auront besoin d'accompagnement, de formation, d'information et d'isoloirs accessibles.

Ensemble, faisons en sorte qu'elles puissent exercer leur droit sans obstacle !

Rappelons-nous que l'accessibilité au sens large, c'est un bureau de vote accessible aux personnes à mobilité réduite, mais aussi un programme électoral simplifié et en langage clair. »

Plus d'informations :
www.unia.be



Mesdames, Messieurs,
Chère famille,

C'est avec une certaine émotion que le Bourgmestre a pris la parole le 23 juin dernier au nom du collège communal et du conseil du CPAS d'Ohey pour rendre hommage à un ancien conseiller de CPAS.

Firmin tout au long de sa vie fut une personne au service des autres. Que ce soit dans l'exercice de sa profession de facteur ou encore en tant que correspondant qualifié, durant de nombreuses années, au service du football.

JUILLET

- 15/07 - Grand Ohey
Balade Pique Nique
Syndicat d'Initiative
DETROZ Aline 085/824.477
- 20/07 - Parc Rosoux
Apéros Oheytois
GT Indépendant + Commune Ohey
RONVEAUX Marc
- 28/07 - Parking du football Ohey
Tournoi de pétanque
RSC Oheytois
CHAPELIER Michel 0471/71.69.50

AOÛT

- 17/08 au 20/08 - Haillot/Place Communale
Kermesse annuelle
Club des jeunes de Haillot
MONTULET Geoffrey 0498/04.38.60
- 25/08 - Salle «Les Houllottes»
Kermesse
«Comité MJ Jallet + «anciens»
VANTIGHEM Kataryna 0498/11.59.84

SEPTEMBRE

- 02/09 - Local site école Haillot
Atelier cuisine de plantes sauvages
Cercle Horticole d'Ohey
DUBOIS Paul 0477/31.52.48
- 15/09 et 16/09 - Les Jardins de Vertumne
Courges en fête
Les Jardins de Vertumne
LHOAS Pierre 0473/93.97.70
- 22/09 et 23/09 - Les Jardins de Vertumne
Courges en fête
Les Jardins de Vertumne
LHOAS Pierre 0473/93.97.70
- 30/09 - Salle «Les Houllottes»
Marche adeptes
Comité MJ Jallet + «anciens»
VANTIGHEM Kataryna 0498/11.59.84

AGENDA

HOMMAGE à FIRMIN MILQUET

Que ce soit à la Maison des jeunes de Haillot où jusqu'aux petites heures, il tenait, en compagnie de Bettina, son épouse, la caisse des entrées ou des tickets. Sans oublier également un investissement similaire au Moulin de Solières dans les années 70, puis à la discothèque O'zone aux côtés de son ami de toujours, Gérard.

Firmin était également un homme de convictions.

C'est ainsi que du 1^{er} avril 1989 au 1^{er} avril 1995, sous la présidence de Mady Van Hove, il fut conseiller au CPAS et ce, avec la sagesse et le sens de l'autre et du service qui le caractérisaient.

Nous retiendrons également de Firmin l'importance qu'il accordait au respect de la parole donnée. Il regrettait amèrement les décisions prises contraires à ce principe d'honnêteté politique.

A cela, s'ajoute sa jovialité dans toutes les assemblées. Comme par exemple, à l'issue des séances du conseil. Séances auxquelles il participait assidûment jusqu'il y a plusieurs mois.

Pour nous, qui avons eu le plaisir de partager avec Firmin tant et tant de moments de bonheur simple, nous conserverons de lui un souvenir impérissable et un formidable exemple de son engagement.

SERVICES DE SECOURS

Ambulances 112

Ambulances de la Croix-Rouge 105

Police 101 ou 112 (cas urgents)

Brigade d'Ohey : Rue de Ciney, 12 - 085/27.86.00

pendant les heures de services

Pompiers 112

Service des pompiers d'Andenne : 085/82.34.50

Centre antipoisons

070/24.52.45

SERVICES DIVERS

Poste Ohey

Rue de Ciney, 36 - Ohey - 085/61.13.60

Les lundis, mercredis et vendredis de 14h15 à 17h et les mardis et jeudis de 14h15 à 18h00

Codes postaux

Ohey - Evelette : 5350

Haillet : 5351

Jallet : 5354

Goesnes : 5353

Perwez : 5352

Justice de Paix

Place du Perron, Andenne : 085/41.03.00

Contributions

0257/257.57 chaque jour ouvrable de 8 à 17h

Pilier P :

Team 2, Rue des Bourgeois, 7, bloc C, 5000 Namur

Tél. : 0257/77.530

Mail : p.namur.team2@minfin.fed.be

Pilier PME :

Team 2, rue des Bourgeois, 7, bloc C, 5000 Namur

Tél. 0257/74.820

Mail : pme.namur.team2@minfin.fed.be

Infocenter à Namur :

Rue des Bourgeois, 7, bloc C, accessible au public tous les matins de 9 à 12 h

ou par mail infocenter.namur@minfin.fed.be

Team précompte immobilier :

Rue des Bourgeois, 7, bloc B, 5000 Namur

Tél. : 0257/75.500

Mail : pme.namur.pri@minfin.fed.be

Ces services sont accessibles le matin de 9 à 12h ou sur RV.

Croix-Rouge

Collecte de sang au Foyer Rural d'Ohey

M. Roger JA : Rue de Ciney, 12b - Ohey

085/61.24.38

O.N.E.

La consultation des nourrissons et enfants a lieu au bâtiment communal « maison Sacré » - place Roi Baudouin, 98 à OHEY le 2^e et 4^e jeudi du mois.

Personne de contact : Madame Sue Ellen Soupard.

Contact : 0499/57.25.35.- du lundi au vendredi de 9h à 17 h.

T.E.C.

Dépôt d'Ohey : 085/61.60.20

Paroisses

Filée, Perwez, Evelette, Ohey et Haillet

Mr l'Abbé Ignace Nivyayo : 085/61.14.83

Mr le Vicaire Mariano Mendoza : 081/23 18 10 (0489/97 81 78)

Pompes funèbres

P.F. Thierry CALS (Anc. Bertrand)

Chaussée de Ciney, 350 - Coutisse - 085/61.14.39

P.F. Pierson

Place Roi Baudouin, 101 - Ohey - 085/61.14.24

Électricité Télédistribution AIEG

Rue des Marais, 11 à 5300 Andenne

Pannes : 085/27.49.00

Eau S.W.D.E

Secteur de Villers-le-Bouillet

Rue le Marais, 6 à Villers-le-Bouillet - Tél. 04/248.78.04

Direction régionale de Liège

Parc Industriel des Hauts-Sarts - 2^e Avenue 40, Herstal

Secrétariat : 087/87.87.87 pendant les heures de service

078/15.22.33 hors des heures de service

DÉCÈS DU 1^{ER} MARS AU 25 JUIN 2018

BAUDOIN Isabelle, 52 ans	le 08/03/2018
BASTIN Nicolas, 25 ans	le 24/04/2018
MATHIAS Marcel, 89 ans	le 11/05/2018
TEMMERMAN Eric, 69 ans	le 18/05/2018
CLEMENT Michel, 74 ans	le 05/06/2018
DELHAISE Anne, 92 ans	le 11/06/2018
DEGLIM François, 37 ans	le 13/06/2018
CORNEZ Astrid, 32 ans	le 17/06/2018
MILQUET Firmin, 82 ans	le 19/06/2018
MALHERBE Raymond, 72 ans	le 20/06/2018

Modification de la diffusion des informations de l'état civil :

Modification de la diffusion des informations de l'état civil : Suite à l'entrée en vigueur du RGPD au 25 mai 2018, les données d'état civil concernant les naissances ne seront plus diffusées publiquement et les données concernant les mariages ne seront plus diffusées qu'avec l'accord explicite des mariés.

La Maison de Marie au cœur d'Ohey : le chantier démarre !



Le projet a mis du temps à sortir de terre... !

La Maison de Marie va se transformer en buanderie/salle de repassage en accueillant à terme les services de l'ALE/Titres services et du CPAS ; pour mieux vous accueillir et garantir de meilleures conditions de travail pour les salariées de ce service. L'étage de la maison accueillera un logement public.

Ce chantier sera l'occasion de refaire la toiture tant de la Maison de Marie que de la Maison voisine, la maison des générations. Ce projet est le fruit de la collaboration des architectes locaux Halleux et Moyersoën et de la société Laurenty.

Infos : Delphine Goetyncks, 085/ 824 479 ; Françoise Ansay, Echevine du logement, 0478 22 80 60.



GROSFILS
Jean-Marc

CHAUFFAGE SANITAIRE

Installation Dépannage Entretien

**chaudière mazout, chaudière gaz, chauffe-eau
chauffage de piscine, tous travaux de plomberie**

- agréé **CEDICOL**
combustibles **liquides**
- agréé combustibles **gazeux**
- agréé **gaz propane**
et **gaz naturel**

info@jmgrosfils.be
www.jmgrosfils.be

(0487) 95.77.04
(0479) 52.39.03
(085) 61.23.98

GROSFILS Jean-Marc

Rue Godin, 158 c 5350 OHEY



Cerga

**installateur gaz
professionnel**